

RAPPORT ANNUEL EXTRA-FINANCIER
BIODIVERSITÉ 2024

GLOBAL FUND - OFI INVEST BIODIVERSITY GLOBAL EQUITY



www.ofi-invest-am.com



Ofi invest
Asset Management

[SOMMAIRE]

ÉDITORIAL

La biodiversité au cœur des enjeux **p. 02**



CHAPITRE 1

OFI INVEST ASSET MANAGEMENT,
UN INVESTISSEUR RESPONSABLE ET ENGAGÉ **p. 04**



CHAPITRE 2

ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ :
IMPACTS ÉCOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES
La biodiversité : comprendre les enjeux
et les répercussions économiques **p. 07**
Érosion de la biodiversité : focus sur les océans **p. 13**



CHAPITRE 3

INVESTIR POUR AGIR : GLOBAL FUND -
OFI INVEST BIODIVERSITY GLOBAL EQUITY
Nos points forts **p. 17**
Présentation de la stratégie **p. 18**
Philosophie de gestion **p. 18**
Un modèle d'analyse différenciant **p. 19**
Notre démarche : score propriétaire biodiversité **p. 20**
Un triptyque sélectif **p. 22**



CHAPITRE 4

INDICATEURS EXTRA-FINANCIERS DE PERFORMANCE
Les dépendances **p. 25**
Indicateurs biodiversité clés **p. 28**
Indicateurs score biodiversité Ofi Invest Asset Management **p. 33**
Autres indicateurs extra-financiers du portefeuille **p. 34**



CHAPITRE 5

DES SOLUTIONS AU SEIN DU PORTEFEUILLE
Description des solutions identifiées **p. 37**
Contribution positive par thématique **p. 39**



CHAPITRE 6

L'ENGAGEMENT AU CŒUR DE LA STRATÉGIE
L'engagement au sein d'Ofi Invest Asset Management :
un levier d'action différenciant **p. 41**
Engagement spécifique du portefeuille **p. 43**
Ofi Invest Biodiversity Global Equity **p. 47**
Engagement collectif **p. 47**

GLOSSAIRE

p. 50

NOTRE ÉQUIPE

p. 52

[ÉDITORIAL]

LA BIODIVERSITÉ AU CŒUR DES ENJEUX

Depuis plusieurs années, la prise de conscience de la dégradation de la biodiversité et de nos écosystèmes, entraînant des conséquences notables sur nos modes de vie et nos systèmes économiques, s'accroît. L'extinction accélérée des espèces, la perte de terres et de ressources naturelles ainsi que les menaces pesant sur les écosystèmes essentiels engendrent des risques économiques significatifs. Ces dangers incluent la perturbation des chaînes d'approvisionnement, l'augmentation des coûts des matières premières et des pertes pour de nombreux secteurs économiques dépendant de la nature, tels que l'agriculture et la pêche, essentiels pour la sécurité alimentaire mondiale.

Ofi Invest Asset Management place les valeurs humaines et la protection de l'environnement au cœur de sa stratégie responsable, inspirée par ses actionnaires historiques mutualistes. Notre objectif est d'accompagner les investisseurs dans leur démarche d'investissement responsable. Face à la diversité des attentes extra-financières, nous offrons une large gamme de solutions d'investissements responsables, de services d'accompagnement et de reporting adaptés aux enjeux du développement durable¹, en accord avec la réglementation.

Entre 2020 et 2022, Ofi Invest Asset Management a mené une campagne d'engagement sur la pollution plastique et les océans auprès de 20 émetteurs, en collaboration avec la *Surfrider Foundation Europe*. Depuis Ofi Invest Asset Management a rejoint VBDO², association néerlandaise axée sur le développement durable, pour poursuivre son dialogue avec quelques émetteurs.

BILAN 2024

L'agenda international et réglementaire du dernier trimestre 2024 a été marqué par une absence de consensus sur divers sujets liés à la lutte contre la perte de biodiversité. La COP16³ a notamment buté sur la question des financements et les négociations sur le traité international contre la pollution plastique ont échoué. De plus, la Commission européenne a reporté d'un an la loi sur la déforestation importée. Malgré ces échecs, certains accords ont été



trouvés, tels que le juste partage des ressources génétiques, une meilleure prise en compte des droits des populations autochtones, l'identification des zones protégées en haute mer et la reconnaissance de l'interdépendance entre biodiversité, changement climatique⁴ et populations.

Du côté des investisseurs, une prise de conscience s'est opérée ces deux dernières années, avec une volonté réelle de structurer les démarches et de disposer d'indicateurs pour mesurer l'empreinte des portefeuilles. L'objectif est de lutter efficacement contre la perte de

“ Ofi Invest Asset Management place les valeurs humaines et la protection de l'environnement au cœur de sa stratégie responsable. ”

● ● ● biodiversité et d'orienter les flux de capitaux au bon endroit. Cependant, il est difficile de trouver des indicateurs de mesures d'impact comparables aux émissions de CO₂ pour le climat. La réflexion porte davantage sur les leviers d'action face aux facteurs de pression sur la biodiversité identifiée par l'IPBES, l'équivalent du GIEC pour le climat.

En France, l'ADEME a publié début 2024 un guide à destination des investisseurs pour structurer leur démarche en matière de lutte contre la biodiversité et en rendre compte dans leur rapport article LEC 29 (loi Énergie Climat). Des progrès ont également été enregistrés sur des cadres internationaux, avec la mise à jour de la base de données ENCORE⁵ et la structuration de guides sectoriels par la *Taskforce on Nature-related Financial Disclosures* (TNFD). Cette initiative mondiale vise à encourager les entreprises et les institutions financières à évaluer, gérer et divulguer leur impact sur la nature ainsi que leur exposition aux risques liés à la biodiversité.

PERSPECTIVES 2025 : UN DÉBUT ENCOURAGEANT

Après les échecs de la COP16, les pays membres de la Convention pour la diversité biologique ont trouvé fin février 2025 un compromis sur la création d'un « mécanisme financier permanent » qui verra le jour en 2030. L'objectif est de mobiliser 200 milliards de dollars par an d'ici là.

En plus des financements, la mobilisation des ressources techniques et des capacités pour soutenir les initiatives de biodiversité est essentielle.

Pour atteindre les objectifs de l'accord Kunming Montréal, il faudra donc s'accorder sur l'inclusion des savoirs autochtones dans les stratégies de conservation de la biodiversité, et sur la protection des écosystèmes critiques tels que les forêts tropicales, les récifs coralliens et les zones humides, qui jouent un rôle vital dans la régulation du climat et la préservation de la biodiversité.

2025 sera aussi consacrée à la protection de l'océan, des mers et des ressources marines avec la 3^e conférence des Nations unies sur l'Océan, qui se tiendra en juin à Nice.

Enfin, l'été sera marqué par la poursuite des négociations sur le traité international contre la pollution plastique, avec pour objectif l'instauration d'un cadre juridiquement contraignant couvrant l'ensemble du cycle de vie du plastique.

Autant de sujets qui traduisent l'urgence d'agir et de trouver des solutions pour protéger la biodiversité.

Valérie DEMEURE
Directrice Analyse ESG

1 – Cf. glossaire p. 50

2 – www.gsi-alliance.org/alliance-members/vbdo/

3 – Cf. glossaire p. 50

4 – Cf. glossaire p. 50

5 – Cf. glossaire p. 51

[CHAPITRE 1]

OFI INVEST ASSET MANAGEMENT, UN INVESTISSEUR RESPONSABLE ET ENGAGÉ

INVESTIR DANS LES ACTEURS QUI CRÉENT DE LA VALEUR DURABLE POUR TOUS, C'EST OFFRIR UNE NOUVELLE DIMENSION POUR L'AVENIR

Très attachée à ses convictions d'investisseur responsable et engagé, la société de gestion propose un large choix de stratégies d'investissement responsable sur l'ensemble des classes d'actifs cotées afin de permettre à ses clients, à travers leurs investissements, de financer le développement d'une économie vertueuse source d'opportunités et de performance.

Ofi Invest Asset Management est une société du groupe Ofi Invest, unique pôle de gestion d'actifs et 4^e marque d'Aéma Groupe. Le total des actifs consolidés, gérés par la société de gestion, représentait 177,99 milliards d'euros à fin 2024¹, pour le compte d'une clientèle institutionnelle, professionnelle, ainsi que des épargnants, tant français qu'internationaux.

En rassemblant les expertises des sociétés de gestion du groupe Ofi Invest (5^e groupe français

**OFI INVEST,
UNE NOUVELLE DIMENSION
POUR L'AVENIR**

**ACTEUR ENGAGÉ POUR
UNE FINANCE RESPONSABLE**

de gestion d'actifs²), Ofi Invest donne accès à une offre riche de solutions d'investissement dans le coté et le non coté, une expérience historique en gestion sur mesure et des services adaptés aux différentes typologies d'investisseurs, ce qui fait de ce nouvel acteur un

partenaire de premier choix en gestion d'actifs.

Notre philosophie repose sur la conviction que les entreprises intégrant les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans leur stratégie offrent de meilleures perspectives et créent de la valeur sur le long terme. L'intégration des bonnes pratiques ESG leur permet d'identifier plus aisément les zones de risque ainsi que les meilleures opportunités de développement.

Ofi Invest Asset Management a développé une expertise avérée dans la gestion de services sur mesure, permettant de définir et de mettre

en œuvre une politique ISR³ en parfaite adéquation avec les valeurs de nos clients. En tant qu'acteur du financement de l'économie, nous partageons à la fois une responsabilité et le pouvoir d'agir pour encourager et favoriser les parties prenantes⁴ du développement durable.

1 - Source : Ofi Invest, actifs sous gestion au 31/12/2024

2 - Source : communications financières des entités concernées au 31/12/2022

3 - Cf. glossaire p. 51

4 - Cf. glossaire p. 51



[CHAPITRE 2]

ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ : IMPACTS ÉCOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES

LA BIODIVERSITÉ : COMPRENDRE LES ENJEUX ET LES RÉPERCUSSIONS ÉCONOMIQUES

La biodiversité est essentielle pour la santé de la planète car elle soutient des fonctions vitales comme la production de nourriture, l'eau propre et l'équilibre climatique. Sa perte a des impacts majeurs sur les écosystèmes, l'économie et les sociétés humaines, et menace les interactions systémiques.

QU'EST-CE QUE LA BIODIVERSITÉ ET LES CAUSES DIRECTES DE SON ÉROSION ?

C'est la diversité des formes de vie sur Terre. Elle comprend :

- les espèces vivantes (animaux, plantes, champignons, micro-organismes);
- les écosystèmes où elles vivent (forêts, océans, déserts...) et leurs interactions;
- la diversité génétique au sein de chaque espèce.

Il existe cinq principales pressions humaines qui entraînent la perte de diversité biologique : la destruction et la fragmentation des habitats (urbanisation, déforestation...), la surexploitation des ressources naturelles, la pollution, les espèces exotiques invasives et le changement climatique.

QUELS SONT LES IMPACTS DE LA PERTE DE LA BIODIVERSITÉ ?

Les principaux impacts qui menacent les générations futures sont :

LES DÉSÉQUILIBRES DES ÉCOSYSTÈMES
comme l'effondrement des chaînes alimentaires; en effet, la disparition d'espèces clés (prédateurs, pollinisateurs) perturbe les relations entre espèces.

LA DIMINUTION DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

Pour rappel, les services écosystémiques rendus par la nature sont gratuits et nous permettent de vivre et de faire fonctionner notre société. En effet, la biodiversité est essentielle pour fournir des biens et services vitaux comme :

- pollinisation : cruciale pour l'agriculture, elle diminue avec la disparition des insectes pollinisateurs;
- régulation du climat : les forêts et océans capturent le carbone mais leur dégradation amplifie le réchauffement climatique;
- purification de l'eau et traitement des déchets : les écosystèmes jouent un rôle crucial dans la filtration naturelle de l'eau et la décomposition des déchets organiques.

LES CRISES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

- Perte de ressources : la pêche, l'agriculture, la médecine et l'industrie dépendent des ressources biologiques.
- Précarité accrue : les populations vulnérables, particulièrement dans les pays émergents, souffrent davantage du manque de ressources naturelles.

L'AMPLIFICATION DES CATASTROPHES NATURELLES

La dégradation des écosystèmes (mangroves, récifs coralliens, forêts) aggrave les impacts des inondations, tempêtes et sécheresses.

LA PERTE CULTURELLE ET ESTHÉTIQUE

La disparition d'espèces et d'écosystèmes prive l'humanité de patrimoine naturel, de sources d'inspiration et de lien avec la nature.

QU'EST-CE QUE LES INTERACTIONS SYSTÉMIQUES ?

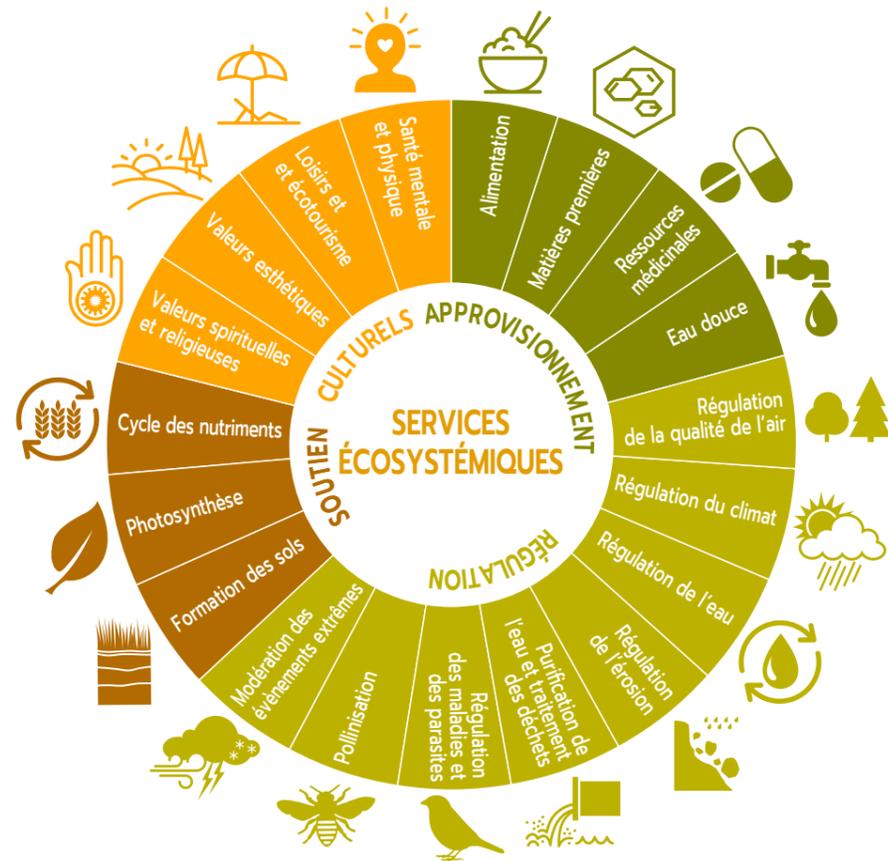
Les interactions systémiques dans la biodiversité désignent les relations complexes entre les différentes espèces, les écosystèmes et les activités humaines. Ces interactions montrent que tout est interconnecté : la modification d'un élément a des répercussions sur l'ensemble du système.

À titre d'exemple, au sein de la chaîne alimentaire, si une espèce disparaît (les abeilles, par exemple), les plantes qu'elles pollinisent ne peuvent plus produire de fruits, ce qui affecte les animaux et les humains qui s'en nourrissent.

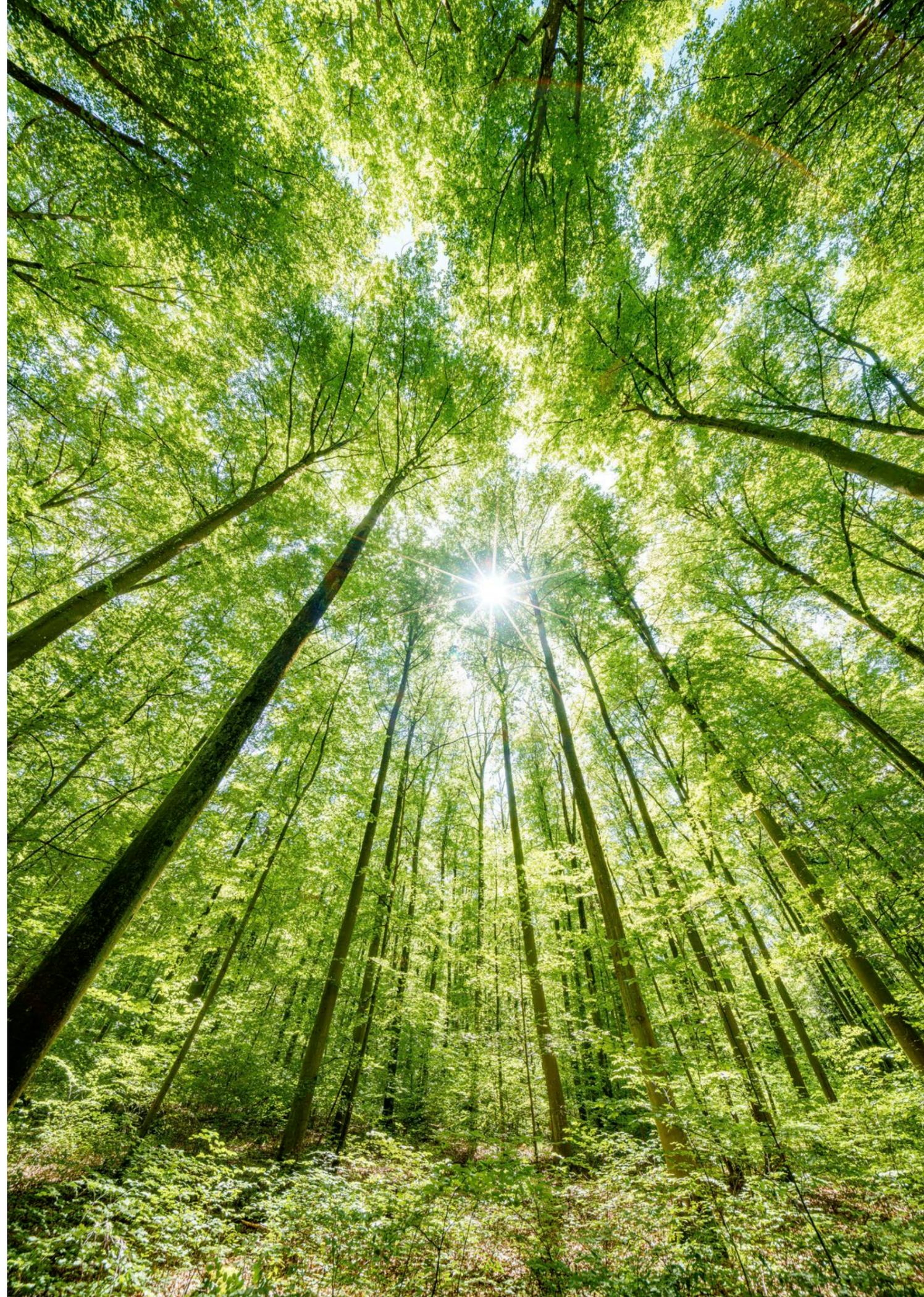
Tout comme la disparition d'un prédateur, qui provoque un effet domino pouvant entraîner une surpopulation de ses proies qui vont alors détruire la végétation et perturber tout l'écosystème.

Les boucles de rétroaction illustrent également les interactions systémiques. La déforestation réduit les arbres qui absorbent le CO₂, ce qui accélère le réchauffement climatique. Ce réchauffement peut à son tour aggraver la déforestation (par des incendies, par exemple).

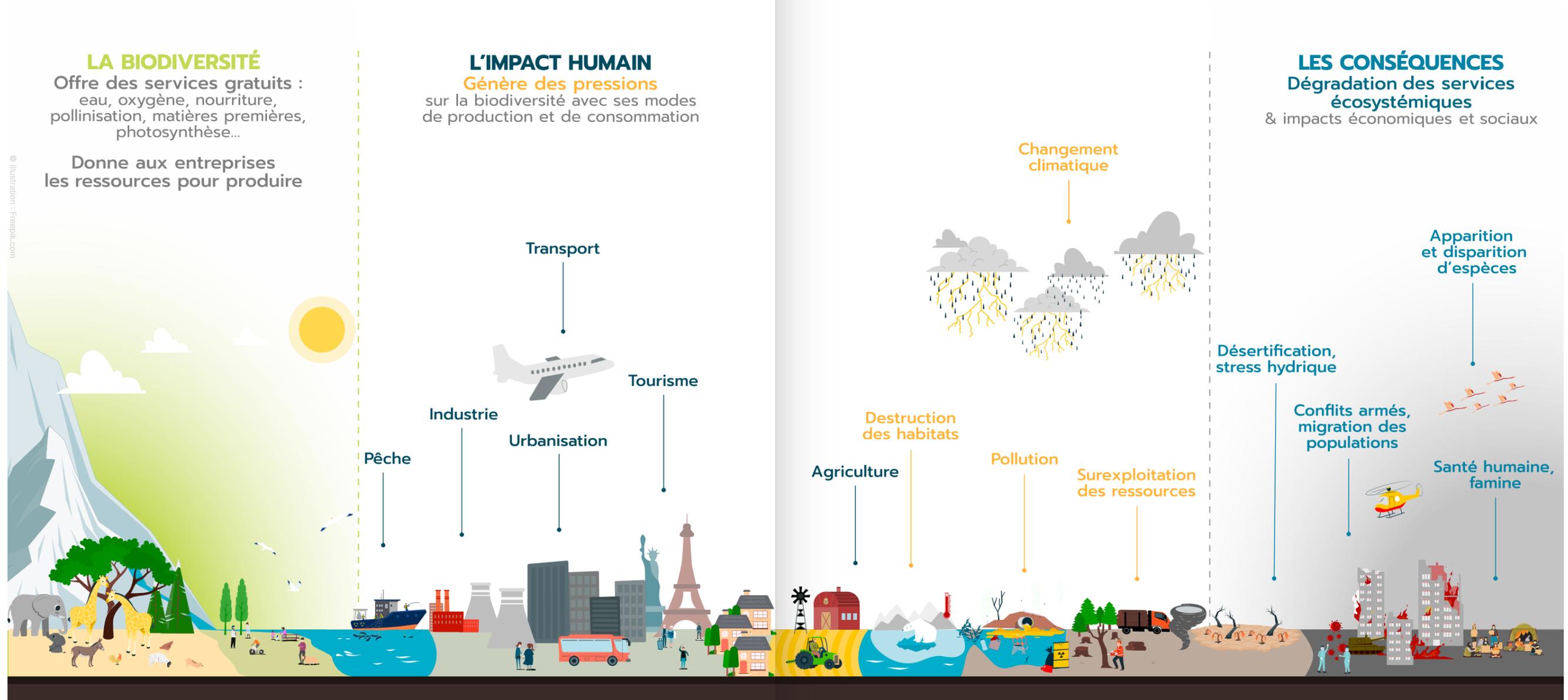
LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES PAR LA NATURE, NOUS PERMETTANT DE VIVRE ET DE FAIRE FONCTIONNER NOTRE SOCIÉTÉ



Source : WWF, 2022



**BIODIVERSITÉ : UNE ADAPTATION NÉCESSAIRE
POUR PRÉSERVER NOTRE CAPITAL NATUREL ET ÉCONOMIQUE**



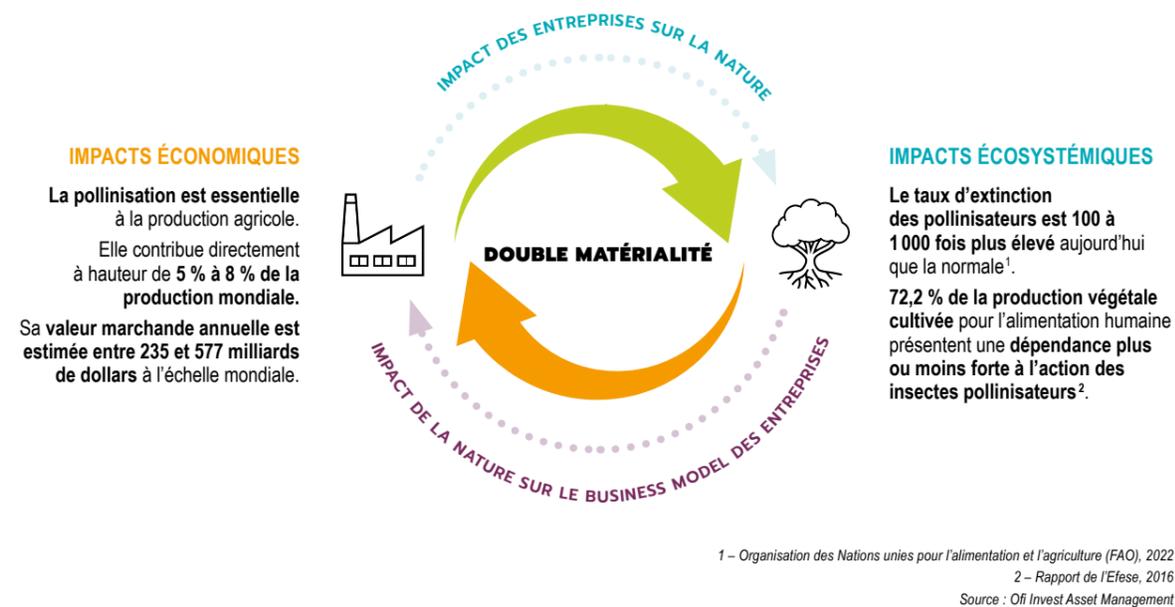
Ces interactions systémiques montrent que la biodiversité n'est pas une somme d'espèces isolées mais un réseau où chaque élément joue un rôle crucial. Les perturber entraîne des conséquences graves pour l'ensemble du système et de l'économie.

© Illustration : Freepik.com

Source : Ofi Invest Asset Management

ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ : FOCUS SUR LES OCÉANS

LA DOUBLE MATÉRIALITÉ : EXEMPLE DE LA POLLINISATION



COMMENT LES INTERDÉPENDANCES ENTRE ENTREPRISES ET BIODIVERSITÉ ÉVOLUENT-ELLES ?

Les entreprises dépendent étroitement des services écosystémiques pour produire mais cette exploitation a un coût qui peut être explicité par la double matérialité. En effet, les entreprises doivent évaluer à la fois l'impact de leurs activités sur la biodiversité et comment la perte de biodiversité peut affecter leurs activités.

Prenons l'exemple de l'industrie agroalimentaire pour l'illustrer. D'un côté, les activités des entreprises dégradent la nature et ses écosystèmes en puisant des ressources naturelles. De l'autre côté, cet impact exacerbe l'épuisement de ces ressources naturelles et menace directement les activités des entreprises en remettant en cause leurs chaînes d'approvisionnement et leurs productions. Les entreprises exercent, tout au long de leur chaîne de valeur, des pressions sur l'environnement, directement ou indirectement, contribuant ainsi à l'érosion de la biodiversité.

Face à cette réalité, les entreprises doivent repenser leur stratégie et leur modèle d'activité au regard des enjeux de durabilité. Mesurer les impacts sur la biodiversité à chaque étape de la chaîne de valeur permet de réduire ces dommages, de les anticiper et d'adopter des solutions durables grâce à l'innovation.

“ Ofi Invest Asset Management estime que les gestionnaires d'actifs ont un rôle majeur à jouer dans le financement de la transition vers une économie bleue durable et qu'il est de notre devoir d'orienter nos activités vers le financement de cette économie. Ofi Invest Asset Management a adhéré aux principes fondateurs de financement de l'économie bleue du Programme mondial des Nations unies pour l'environnement en octobre 2022. ”

Lionel HEURTIN, Analyste ESG



L'océan joue également un rôle crucial dans le stockage du carbone, absorbant environ 93 % de la chaleur résultant des émissions anthropiques de gaz à effet de serre⁴ et stockant 50 fois plus de carbone que l'atmosphère⁵. Toutefois, ce rôle est menacé par la pollution, le réchauffement climatique et la perte d'écosystèmes. Ces problèmes affectent directement la biodiversité marine et la sécurité alimentaire pour les 3,3 milliards⁶ de personnes dépendant des ressources marines.

La santé des océans est menacée par l'activité humaine, à l'origine de la triple crise de la pollution, de la perte de la nature et du changement climatique. L'objectif de Développement Durable de l'Organisation des Nations unies « Vie aquatique » (ODD 14) est celui qui reçoit le moins de fonds publics en 2017 (SDG Financing Lab 2017).

Selon la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB⁷), 66 % des océans sont dégradés par les activités humaines.

LES PRESSIONS EXERCÉES SUR LES OCÉANS

LA SURPÊCHE

La pêche est le principal facteur de perte de biodiversité dans l'environnement marin. Elle touche près de 13 % des espèces évaluées sur la liste rouge de l'UICN⁷, comme la raie commune ou l'aiguillat commun. Les engins de pêche intensive tels que les chaluts de fond, les chaluts à perche ou les dragues sont peu sélectifs, en particulier pour les poissons juvéniles. Les chalutiers représentent la moitié des captures mondiales. Ils détériorent directement les habitats et les organismes des fonds marins.

Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en 2020, plus d'un tiers des pêches de capture marines sont surexploitées et 60 % sont pleinement exploi-

POURQUOI AGIR POUR PROTÉGER LES OCÉANS ?

L'océan recouvre 71 % de la surface du globe, représente 97 % de l'eau présente sur la planète et abrite 80 % de toutes les formes de vie³. Il est essentiel pour la régulation du climat, la production d'oxygène, la biodiversité et l'économie mondiale. Environ 50 % de l'oxygène de la planète provient de l'océan grâce à la photosynthèse du phytoplancton. Cependant, la production nette d'oxygène par l'océan est quasi nulle car la majorité est consommée par des micro-organismes marins. La lente accumulation d'oxygène dans l'atmosphère, due à l'enfouissement de matières organiques depuis des millions d'années, est désormais perturbée par les activités humaines.

3 – www.bloomassociation.org/wp-content/uploads/2021/11/Livret_Ocean_Climat_A5_12p_2021_sans_traits_coupe.pdf

4 – Cf. glossaire p. 51

5 – Article « L'homme aura toujours de l'oxygène à respirer mais pas les poissons » par Jean-Pierre Gattuso, Laurent Bopp, Fortunat Joos et Carlos M Duarte, p29-30, Le Courrier de la Nature n°339, Décembre 2023

6 – openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/00f1704f-b092-492c-84da-63c2a88923e2/content/sofia/2022/consumption-of-aquatic-foods.html

7 – www.fondationbiodiversite.fr/wp-content/uploads/2021/09/FRB-fiche-Utilisation-terres-mers.pdf



tées. Cela signifie qu'environ 90 % des populations de poissons exploitées commercialement sont épuisées ou en voie d'épuisement. La pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), qui représenterait 20 % des captures mondiales, est l'une des principales causes de la surexploitation.

Au cours des trois dernières décennies, l'aquaculture (saumon, thon...) a été le principal moteur de l'augmentation de la production des pêches et de l'aquaculture, avec une croissance moyenne de 5,2 % par an au cours de la période 2000-2019, atteignant le chiffre record de 85,3 millions de tonnes en 2019. L'aquaculture représente environ 48 % de la production totale déclarée (FAO 2021⁸).

Toutefois, ces espèces sont nourries avec d'autres poissons capturés à l'état sauvage, eux-mêmes victimes de la surpêche.

CHANGEMENT D'UTILISATION DES MERS

Le développement côtier détruit des habitats cruciaux comme les mangroves et les récifs coralliens. Ces écosystèmes jouent un rôle clé dans la protection des côtes et le stockage du carbone. Les infrastructures énergétiques marines et l'extraction de sable perturbent également les écosystèmes marins. Le dragage des fonds marins pour le sable, par exemple, répond à une demande croissante mais entraîne des déséquilibres écologiques.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les écosystèmes marins côtiers, tels que les forêts de mangroves, les laminaires, les prairies marines et les marais salants, participent au stockage et à la séquestration du carbone atmosphérique. C'est ce qu'on appelle le « carbone bleu ». Mais ils ont été gravement affectés par le développement côtier.

Selon le WWF⁹, les vagues de chaleur océanique ont déjà détruit la moitié des coraux d'eaux peu profondes de la Grande Barrière de corail en Australie. Comme l'a indiqué le GIEC en 2018, les scientifiques ont prévu qu'une augmentation de la température mondiale de 2 °C entraînerait l'éradication presque totale (une perte de 99 %) des récifs coralliens à l'échelle mondiale. Cette situation est d'autant plus problématique que les récifs coralliens servent de nurseries, de protection et de garde-manger à de nombreuses espèces. En effet, les récifs coralliens ne couvrent que 0,2 % des fonds marins mais abritent au moins 25 % de toutes les espèces marines connues, ce qui en fait un lieu de pêche privilégié pour les populations humaines¹⁰. À moins que des progrès rapides ne soient réalisés, les populations qui dépendent fortement de la pêche dans les récifs coralliens seront confrontées à une augmentation de la sécurité alimentaire, de la pauvreté et des problèmes sociaux.

LA POLLUTION

La pollution terrestre, notamment agricole et plastique, représente 80 %¹¹ de la pollution marine. Les déchets plastiques, estimés à 11 millions de tonnes par an¹², menacent directement la faune marine, avec des projections alarmantes : d'ici 2050, les océans contiendraient plus de plastique que de poissons¹³. L'eutrophisation due aux rejets de nutriments et de pesticides entraîne une raréfaction de l'oxygène dans les eaux côtières, créant des zones mortes.

LES ESPÈCES INVASIVES

Le trafic maritime favorise l'introduction d'espèces invasives ; selon l'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer), 60 % des espèces invasives sont liées au trafic maritime, soit par les ballasts, soit par la coque des navires. Ces espèces, comme l'étoile de mer *Asterias amurensis*, causent des dégâts écologiques et économiques significatifs, remplaçant les espèces locales et perturbant les écosystèmes.

CONSÉQUENCES ET ENJEUX

Les pressions combinées sur les océans entraînent des perturbations écologiques majeures, telles que l'acidification, la désoxygénation et la perte de biodiversité. Cela affecte non seulement les écosystèmes marins mais aussi les communautés humaines, notamment celles qui dépendent de la pêche et du tourisme. La destruction des récifs coralliens et des habitats côtiers accroît également les risques d'inondations dans les zones côtières.

8 – www.fao.org/3/cb4477en/cb4477en.pdf

9 – WWF Living Planet Report 2020 p. 99

10 – www.bloomassociation.org/wp-content/uploads/2021/11/LivreT_Ocean_Climat_A5_12p_2021_sans_traits_coupe.pdf

11 – www.unep.org/

12 – www.unep.org/interactive/pollution-to-solution/

13 – The New Plastics Economy Rethinking the future of plastics par le Forum économique mondial 2016

[CHAPITRE 3]

INVESTIR POUR AGIR : GLOBAL FUND - OFI INVEST BIODIVERSITY GLOBAL EQUITY

NOS POINTS FORTS

UNE EXPERTISE RECONNUE

Une expertise reconnue dans la gestion thématique depuis plus de 10 ans, consolidée par le lancement du Global Fund – Ofi Invest Biodiversity Global Equity le 16 novembre 2023.

MÉTHODOLOGIE DÉDIÉE ET TRANSPARENTE

Une méthodologie dédiée et transparente avec des outils de mesure spécifiques intégrés dans un processus d'investissement rigoureux.

UNE APPROCHE GLOBALE ESG

Une approche globale ESG forte avec une équipe dédiée travaillant en étroite collaboration avec la gestion, appliquant des politiques d'exclusion normatives et sectorielles, un suivi rigoureux des controverses¹ et favorisant une politique de vote active. Le groupe cherche à aller plus loin et a publié une politique proactive sur les biocides et produits chimiques dangereux, effective depuis le 1^{er} janvier 2024, renforçant son engagement en faveur de la biodiversité.

L'ENGAGEMENT AU CŒUR DE LA STRATÉGIE

- Un engagement réglementaire et transparent au niveau du groupe Ofi Invest en s'alignant sur les réglementations européennes, telles que la Directive *Sustainable Finance Disclosure Regulation* (SFDR) et, en France, l'article 29 de la loi Énergie Climat, en publiant des indicateurs de mesure d'empreinte biodiversité dans le portefeuille;
- Un engagement collectif : Ofi Invest rejoint des coalitions telles que *Finance for Biodiversity Pledge* ou *Nature Action 100*, collaborant avec d'autres investisseurs pour partager des grilles d'analyse et mutualiser les actions d'engagement auprès d'émetteurs fortement exposés aux enjeux de biodiversité;
- Un engagement du portefeuille avec une politique actionnariale engagée et systématique (vote aux assemblées générales) et un programme d'engagement thématique propre au portefeuille.



Le 14 octobre 2024, Frédéric TASSIN et Victoria RICHARD WEILL, Gérant et Gérante actions globales et thématiques, ont reçu le Trophée de la Finance Responsable² dans la catégorie « Actions à impact biodiversité » pour le portefeuille Ofi Invest Biodiversity Global Equity.

L'objectif de ce Trophée est de récompenser les meilleurs fonds dans leur catégorie et de promouvoir l'investissement durable auprès des professionnels du conseil et des investisseurs finaux.

2 - Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du portefeuille ou du gestionnaire. La méthodologie du classement des Trophées de la Finance Responsable est disponible ici : www.trophees-finance-responsable.com/presentation/methodologie.html

1 - Cf. glossaire p. 50

PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE

La finance se retrouve naturellement en première ligne sur cette thématique. Selon le Fonds monétaire international (FMI), près de la moitié du PIB mondial provient directement des services écosystémiques fournis par la nature, qu'il s'agisse de l'approvisionnement en ressources ou de la régulation des processus naturels tels que la pollinisation et la prévention de l'érosion. La préservation de la biodiversité est donc essentielle pour la survie de nombreux secteurs

économiques, et les besoins en capitaux pour la protéger et la restaurer sont considérables. C'est dans cette optique qu'Ofi Invest Asset Management a lancé le portefeuille Global Fund - Ofi Invest Biodiversity Global Equity en novembre 2023.

“ La thématique d'investissement centrée sur la biodiversité a longtemps évolué dans l'ombre de l'investissement pour le climat. Désormais, la lutte en faveur de la biodiversité s'impose comme une urgence dans l'urgence. La biodiversité est en effet devenue un enjeu économique et sociétal majeur. ”

Frédéric TASSIN,
Responsable de la gestion actions globales et thématiques



PHILOSOPHIE DE GESTION

La politique d'investissement du portefeuille Global Fund - Ofi Invest Biodiversity Global Equity a pour mission d'investir dans des actions internationales engagées dans la préservation de la biodiversité.

Investir dans Ofi Invest Biodiversity Global Equity, c'est financer des entreprises ayant une vision à long terme, un modèle de croissance et de création de valeur durable, alliant performance financière et responsabilité écologique.

Financer la biodiversité, c'est miser sur un avenir durable.

Les enjeux de biodiversité sont porteurs et s'inscrivent dans la durée pour deux raisons :

- il en va de l'avenir de l'humanité, étant donné que l'équilibre du système terrestre est mis en péril ;
- ils sont soutenus par une réglementation environnementale accrue qui donne aux entreprises les moyens de développer une stratégie long terme.

UN MODÈLE D'ANALYSE DIFFÉRENCIANT

PROCESSUS

Ofi Invest Asset Management a fait le choix de se concentrer sur les « pratiques » des entreprises, à savoir la gestion de leurs impacts négatifs sur la biodiversité, en complément des entreprises apportées de « solutions ».

POURQUOI CE CHOIX ?

Toutes les entreprises et tous les secteurs d'activités sont concernés par l'érosion de la biodiversité, même si le degré d'exposition est différent. Nous avons souhaité développer un modèle propriétaire² afin d'identifier les entreprises qui gèrent efficacement leurs impacts négatifs (en se concentrant sur celles dont les répercussions sur la biodiversité sont fortes) et qui s'engagent à progresser conformément à une trajectoire définie, le tout dans un cadre objectif.

- **Un modèle propriétaire**, qui détermine un univers d'investissement et une sélection de titres au plus proche de la thématique :
 - en définissant un score de biodiversité ;
 - en identifiant les meilleures entreprises sur le plan ESG selon la société de gestion ;
 - en sélectionnant les entreprises offrant le meilleur potentiel au sein de cet univers sur le plan financier selon la société de gestion.
- **Un modèle objectif**, étant donné qu'il se base sur des travaux scientifiques concrets.
- **Un modèle rigoureux**, basé sur une approche quantitative pour définir l'univers, renforcée par une approche qualitative pour la sélection de titres. Cette approche permet d'analyser les entreprises sur un triptyque : politique, objectifs et résultats.

² – Pour plus d'information sur la méthodologie, veuillez vous référer au prospectus du portefeuille : www.ofi-invest-am.com/fr/produits

NOTRE DÉMARCHE : SCORE PROPRIÉTAIRE BIODIVERSITÉ

Pour identifier les entreprises mondiales qui s'engagent à gérer et réduire leurs impacts négatifs sur la biodiversité, nous nous basons sur notre score Biodiversité Ofi Invest Asset Management déterminé selon trois éléments analysés simultanément :

A –

Nous définissons le degré de pression (faible, moyenne ou forte) exercée par chaque sous-industrie (GICS 4) et la répartition de cette pression entre les cinq pressions majeures qui pèsent sur la biodiversité. Pour cela, nous nous basons sur l'approche scientifique de l'initiative *Science-based Targets for Nature* et l'outil ENCORE (*Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure*).

Danone, multinationale de l'alimentation, leader dans les produits laitiers et d'origine végétale, la nutrition spécialisée et les eaux conditionnées.

EXEMPLE DE DANONE POUR L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

| PRESSIONS (exemple de Danone) | DEGRÉ D'EXPOSITION |
|---------------------------------------|-----------------------|
| Usages des sols et des espaces marins | 18,5 % |
| Surexploitation des ressources | 22,6 % |
| Changement climatique | 44,8 % |
| Pollution | 14,1 % |
| Espèces invasives | 0 % |

Source : Ofi Invest Asset Management, 2024

B –

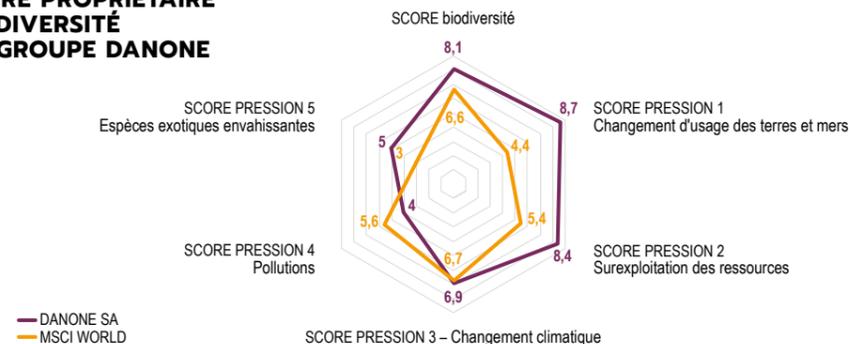
Nous calculons pour chaque entreprise un score qui mesure la contribution des entreprises à chacune des cinq grandes pressions et comment elle y répond.

L'évaluation repose sur l'approche scientifique des *Science-based Targets for Network* (SBTN³), qui a servi de base pour la sélection des soixante-et-onze indicateurs appliqués aux cinq pressions. Cette méthode assure une interprétation scientifique de l'exposition et de l'intensité des industries face à ces pressions.

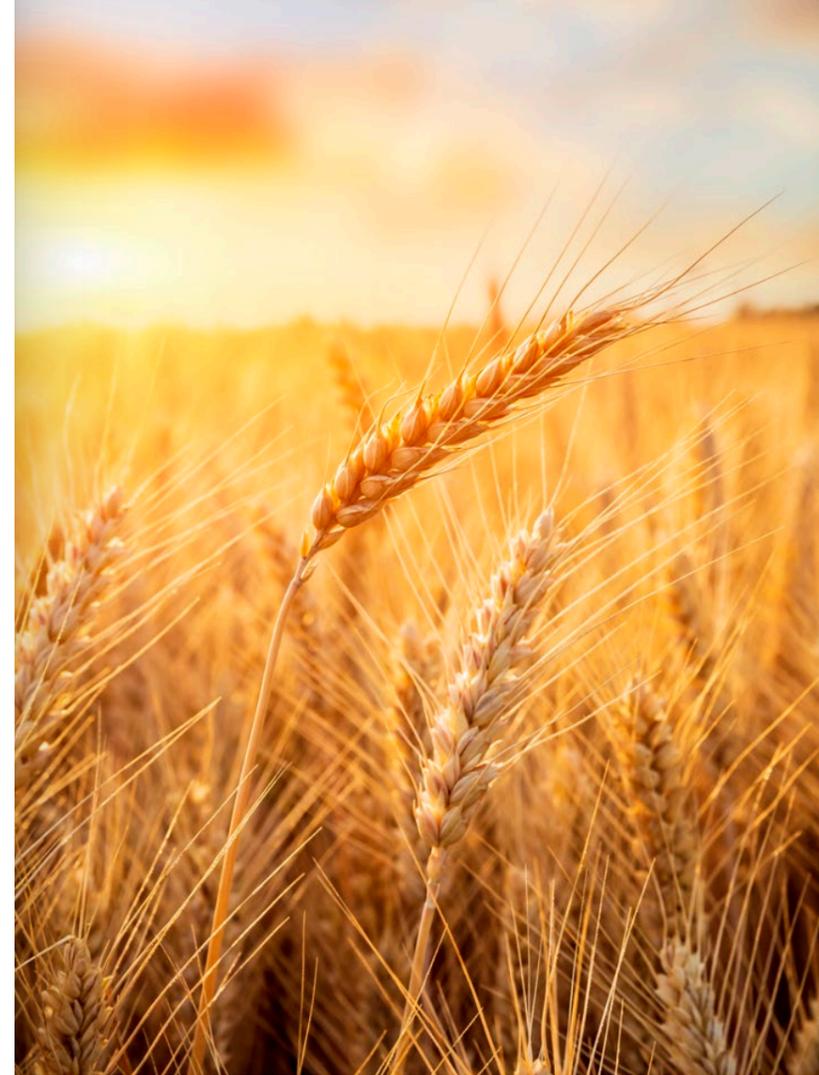
Le score, calculé sur le périmètre d'investissement, classe les émetteurs par quintile selon une approche dite « best in universe ». Il garantit une maîtrise et une transparence de l'approche d'investissement, facilitant la génération d'idées, le suivi des trajectoires et des résultats, ainsi qu'un dialogue ciblé avec les émetteurs pour les encourager à améliorer la publication de leur politique et de leurs données.

3 – Cf. glossaire p. 51

SCORE PROPRIÉTAIRE BIODIVERSITÉ DU GROUPE DANONE



Source : Ofi Invest Asset Management, score propriétaire biodiversité



Source : Ofi Invest Asset Management, 2024

C –

Nous accordons un bonus aux entreprises qui apportent des solutions en matière de protection ou restauration de la biodiversité.

Nous considérons une société « Solutions » à partir du moment où l'entreprise génère 20 % ou plus de son chiffre d'affaires dans des solutions pour préserver et restaurer la biodiversité selon les cinq grandes thématiques que nous avons identifiées.

Pour résumer, ces soixante-et-onze indicateurs prennent en compte la gestion des impacts négatifs des entreprises selon leurs politique et gouvernance, leurs objectifs et les résultats observés. Un bonus est octroyé aux entreprises apportant des solutions, nous permettant ainsi d'établir notre score biodiversité allant de 0 à 10, 10 étant le meilleur score.

UN TRIPTYQUE SÉLECTIF

Cette approche systématique nous permet de définir un univers d'investissement « Biodiversité » et d'établir un processus d'investissement solide et sélectif.

Pour sélectionner les valeurs, nous nous focalisons sur trois piliers d'analyse : notre analyse de la gestion des impacts négatifs sur la biodiversité (basée tout particulièrement sur notre score propriétaire), notre analyse des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) et notre analyse financière des sociétés.

Un suivi systématique des controverses de chaque émetteur est réalisé avec une lecture renforcée sur huit enjeux directement liés à la biodiversité.

L'analyse fondamentale des émetteurs s'accompagne d'une analyse qualitative financière et

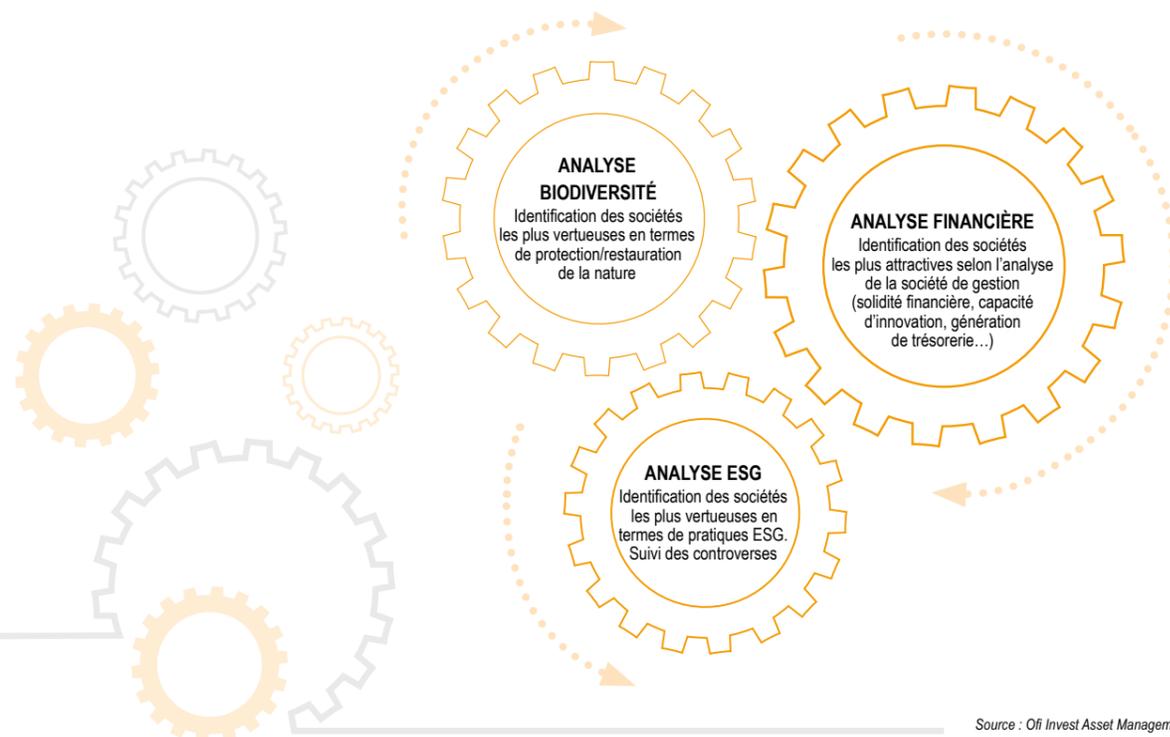
extra-financière de chaque émetteur dans la construction et le suivi du portefeuille.

La sélection de titre et la construction du portefeuille se font sur le triptyque : analyse biodiversité, analyse ESG et analyse financière.



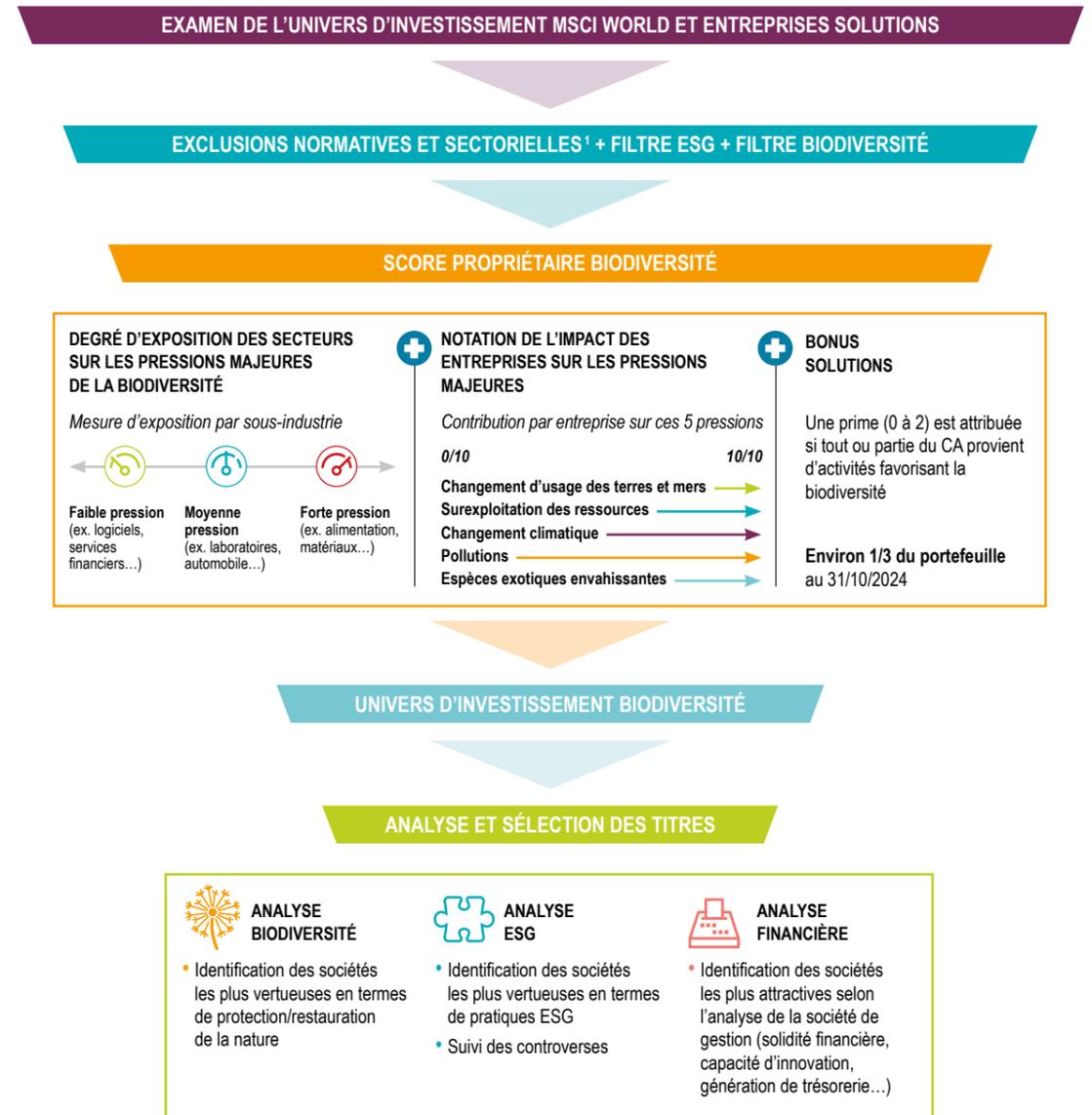
« Derrière cette méthodologie, une conviction forte nous anime : la non-gestion de la biodiversité pénalisera, à terme, la santé financière des entreprises. Nous avons d'ailleurs la conviction que les entreprises adoptant une politique de gestion des risques de biodiversité pourraient créer de la valeur à long terme. »

Victoria RICHARD WEILL,
Gérante du portefeuille Ofi Invest Biodiversity Global Equity



Source : Ofi Invest Asset Management, 2024

SYNTHÈSE DE NOTRE PROCESSUS D'INVESTISSEMENT



Source : Ofi Invest Asset Management

1 – Pour plus d'information sur les politiques normatives et sectorielles, veuillez vous référer au site Internet : www.ofi-invest-am.com/fr/ofi-invest-biodiversity-global-equity

L'analyse ESG des pratiques des entreprises est réalisée à l'aide d'un outil propriétaire dédié permettant d'automatiser le traitement quantitatif des données ESG (fournies essentiellement par des agences de notation ESG mais également par des agences spécialisées), combiné à une analyse qualitative du pôle ESG.

Toutefois, nous pourrions faire face à certaines limites méthodologiques telles que :

- un problème de publication manquante ou lacunaire de la part de certaines entreprises sur des informations qui sont utilisées comme input du modèle de notation ;
- un problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter.



[CHAPITRE 4]

INDICATEURS EXTRA-FINANCIERS DE PERFORMANCE

LES DÉPENDANCES

Les risques liés à la biodiversité intègrent une notion de double matérialité, évalués et pilotés par des indicateurs extra-financiers.

Les « dépendances » désignent les éléments externes – notamment les ressources naturelles et les services écosystémiques – dont les entreprises ont besoin pour fonctionner. Dans le contexte de la biodiversité, cela inclut par exemple la pollinisation, la régulation du climat ou la qualité de l'eau. Lorsque ces services sont altérés, c'est l'ensemble de la chaîne de valeur qui peut être fragilisée.

Deux grandes familles de risques en découlent.

- Les risques physiques correspondent aux conséquences directes de la dégradation des écosystèmes, comme la disparition d'espèces, la détérioration des sols ou la multiplication d'événements extrêmes. Ces perturbations peuvent entraîner des ruptures d'approvisionnement, des pertes d'exploitation ou des hausses de coûts.
- Les risques de transition, eux, sont liés aux évolutions économiques, réglementaires ou technologiques imposées par la nécessaire transformation vers une économie plus durable (ex. : interdiction de certaines pratiques, taxation, nouvelles normes de production, chan-

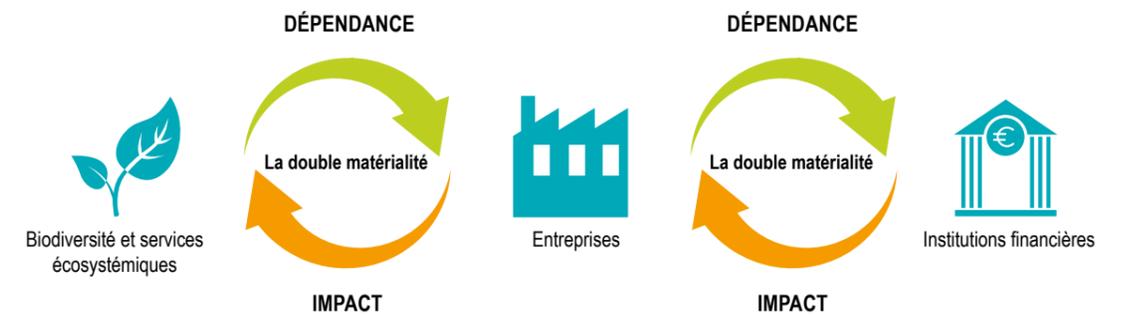
gement de préférences des consommateurs). Plus une entreprise a un impact négatif sur la biodiversité, plus elle est exposée à ces ajustements.

Chez Ofi Invest Asset Management, nous intégrons ces enjeux via une approche de double matérialité : nous évaluons à la fois l'impact des entreprises sur la biodiversité (impact direct) et leur dépendance aux services que la nature fournit (vulnérabilité indirecte). Outil clé de cette analyse : le *Global Biodiversity Score (GBS)*¹, qui permet de mesurer l'empreinte biodiversité d'un portefeuille.

En tant que financeur de l'économie, notre rôle est d'identifier les risques et opportunités liés à la biodiversité dans nos décisions d'investissement. Cette évaluation nous permet d'anticiper les potentielles répercussions sur les performances des entreprises, de dialoguer avec elles sur leur stratégie environnementale, et d'orienter nos choix vers les modèles les plus résilients à long terme.

¹ - www.cdc-biodiversite.fr/le-global-biodiversity-score/

LE RISQUE PHYSIQUE



LE RISQUE DE TRANSITION

Source : Ofi Invest Asset Management

En termes d'éléments de mesure, Ofi Invest Asset Management se repose sur les deux indicateurs fournis par Carbon4 Finance² :

- l'indicateur de mesure de l'impact est le *Mean Species Abundance* (MSA³) par km². Le MSA repose sur les modèles EXIOBASE et GLOBIO et exprime l'abondance relative moyenne des espèces originelles par rapport à leur abondance dans des écosystèmes non perturbés. Les valeurs vont de 0 à 100 %, avec 100 % représentant un écosystème intact non perturbé. Le MSA.km²⁴ est une unité de mesure représentant la surface en km² théorique impactée pour un facteur de 0 % de MSA. L'impact d'un MSA.km² est donc équivalent à l'artificialisation d'1 km² d'un écosystème naturel non perturbé. Cette métrique peut être décomposée selon la perte en biodiversité dans les milieux aquatiques et terrestres, mais également selon l'horizon temporel, soit le stock (statique) ou le flux (dynamique). MSAppb⁵ est un score normalisé. Cette unité permet d'agréger les données MSA/km² sur les dimensions temporelles (statique et dynamique) et de domaine (terrestre et aquatique). C'est un impact global de la société ou du portefeuille sur la biodiversité. De plus, elle peut être décomposée sur les cinq facteurs de pression responsables de l'érosion de la biodiversité selon l'IPBES (les changements d'utilisation des terres et des mers, la surexploitation des ressources naturelles, le changement climatique, la pollution et les espèces exotiques envahissantes);

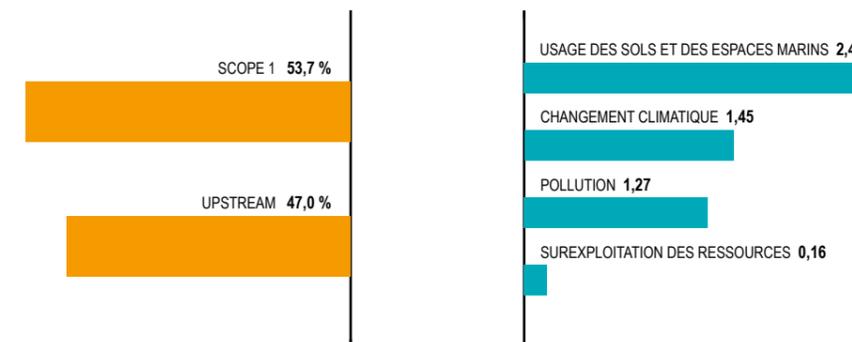
- l'indicateur de mesure de la dépendance liée à la biodiversité est le *Critical Dependency Score* (CDS). Le CDS repose sur la méthodologie ENCORE et permet d'identifier la proportion des activités directes et indirectes en situation de dépendance critique liée à la biodiversité. Les valeurs prises par le CDS sont 0 ou 100 %, dès lors que l'activité est au moins à 80 % dépendante d'au moins un service écosystémique. Pour chaque émetteur, une analyse des dépendances est faite de manière séparée sur la production et sur la chaîne d'approvisionnement. Ces mesures sont obtenues en agrégeant les dépendances critiques des 21 services écosystémiques évalués par Carbon4 Finance.

2 - www.carbon4finance.com/
 3 - Cf. glossaire p. 51
 4 - Cf. glossaire p. 51
 5 - Cf. glossaire p. 51

LES DÉPENDANCES ET LES IMPACTS NÉGATIFS DU PORTEFEUILLE

Dépendances

Impacts, MSAppb*/10M euros investis

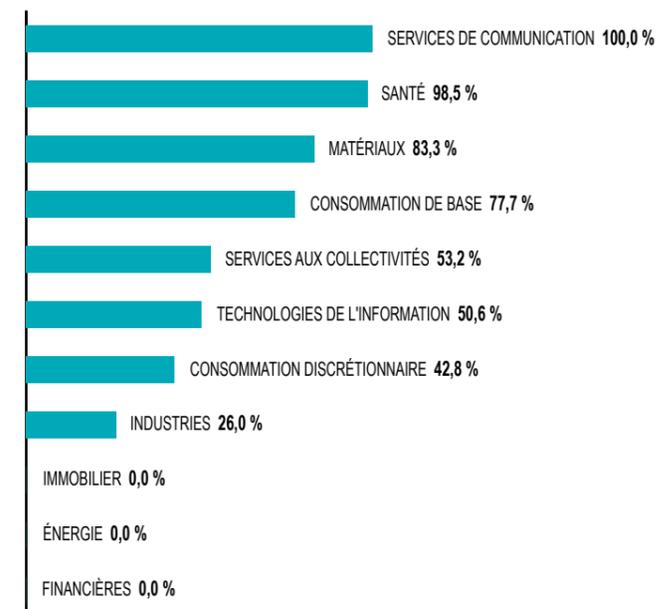


Nous nous sommes concentrés sur les 4 pressions pour lesquelles les indicateurs sont suffisamment nombreux pour calculer un score.

Sources : Ofi Invest Asset Management, Carbon4 Finance au 31/12/2024

DÉPENDANCES CRITIQUES PAR SECTEUR GICS

— PORTEFEUILLE



Sources : Ofi Invest Asset Management, Carbon4 Finance au 31/12/2024

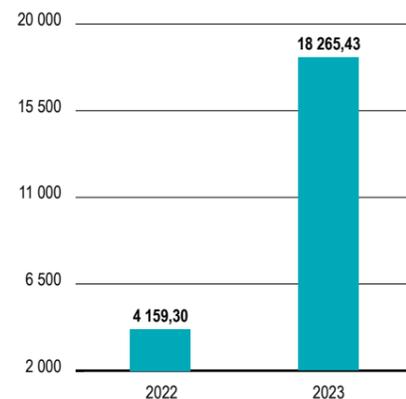
INDICATEURS BIODIVERSITÉ CLÉS

PRÉLÈVEMENTS EN EAU

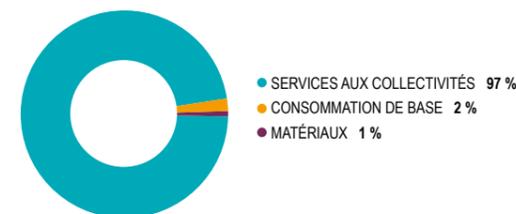
Les prélèvements en eau sont en hausse entre 2022 et 2023, tirés par les services aux collectivités et l'entrée en portefeuille de SSE (*Scottish and Southern Energy*) qui est un gros consommateur du fait de son activité. SSE est une entreprise énergétique britannique présente sur la production, la distribution et les services énergétiques. L'eau est essentielle pour refroidir les centrales électriques ou dans le cas de la production d'électricité en stockant et

libérant l'eau, notamment dans le cas de l'hydroélectricité. Le groupe SSE a mis en place plusieurs initiatives pour réduire son impact environnemental comme l'amélioration de l'efficacité énergétique grâce à de nouvelles technologies, l'utilisation d'énergies renouvelables et le recyclage d'eau.

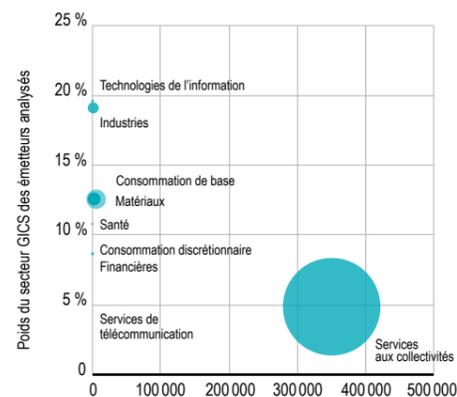
PRÉLÈVEMENT EN EAU (m³/M euros investis)



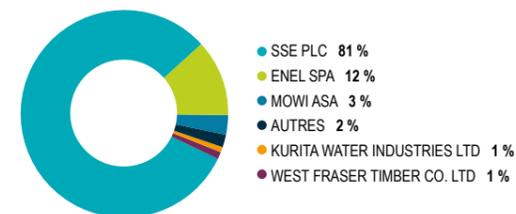
RÉPARTITION SECTORIELLE DES PRÉLÈVEMENTS EN EAU DU PORTEFEUILLE (m³/M euros investis)



MOYENNE SECTORIELLE DE PRÉLÈVEMENT EN EAU (m³/M euros d'EVIC)



PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS DES PRÉLÈVEMENTS EN EAU DU PORTEFEUILLE



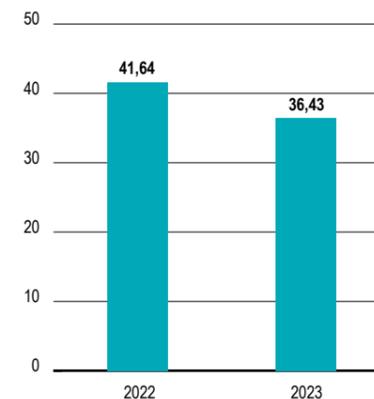
Ces cinq valeurs représentent 98 % des prélèvements en eau du portefeuille.

Sources : Ofi Invest Asset Management, MSCI au 31/12/2022 et 2023
Source : Ofi Invest Asset Management, MSCI. Données ESG au 31/12/2023 et données du portefeuille au 31/12/2024

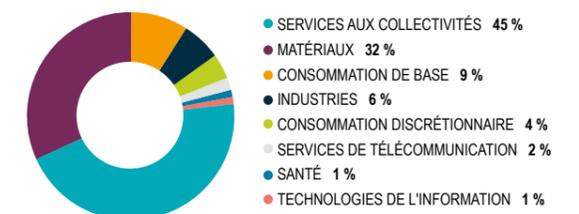
ÉMISSIONS CARBONE

Les émissions carbone scope 1 et 2 sont en baisse de 13 % entre 2022 et 2023. Les principaux contributeurs restent les services aux collectivités du fait de la production d'énergie et les matériaux, secteur relativement énergivore également.

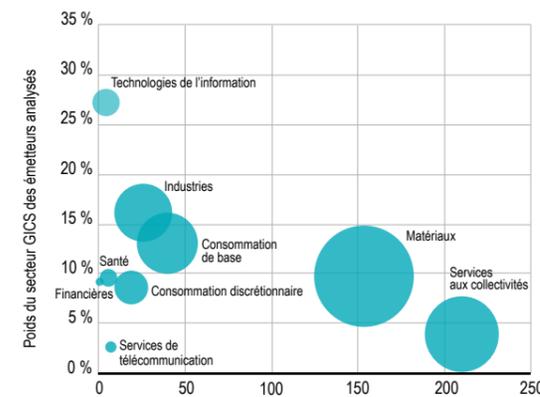
ÉMISSIONS CARBONE (SCOPE 1+2) (tCO₂eq/M euros investis)



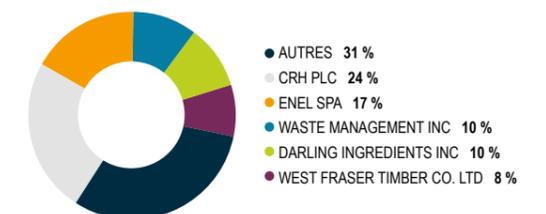
RÉPARTITION SECTORIELLE DES ÉMISSIONS CARBONE (SCOPE 1+2) DU PORTEFEUILLE (tCO₂eq/M euros investis)



MOYENNE SECTORIELLE DES ÉMISSIONS GES (SCOPE 1+2) (tCO₂eq/M euros d'EVIC)



PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'EMPREINTE CARBONE DU PORTEFEUILLE



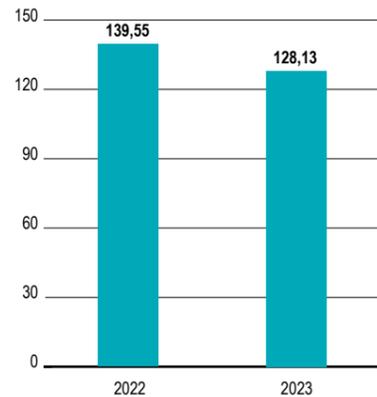
Ces cinq valeurs représentent 69 % des émissions carbone du portefeuille.

Sources : Ofi Invest Asset Management, MSCI au 31/12/2022 et 31/12/2023
Données ESG au 31/12/2023 et données du portefeuille au 31/12/2024

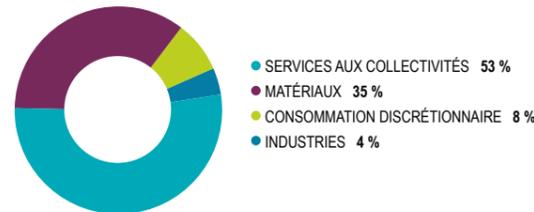
ÉMISSIONS D'OXYDES D'AZOTE

Les émissions d'oxydes d'azote du portefeuille sont en recul de 8 % entre 2022 et 2023. En termes de contribution, les valeurs ci-dessous concentrent 94,72 % des émissions d'oxydes d'azote (Nox) du portefeuille. Les secteurs des services aux collectivités et des matériaux sont les principaux émetteurs d'oxydes d'azote.

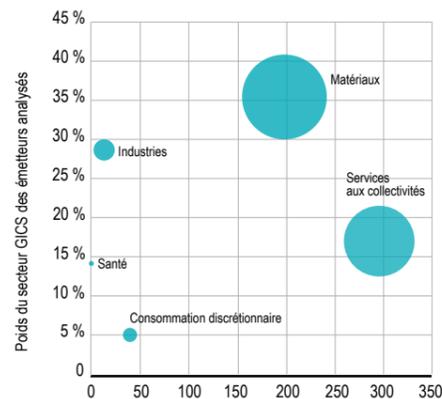
NOX – ÉMISSIONS D'OXYDES D'AZOTE (kg/M euros investis)



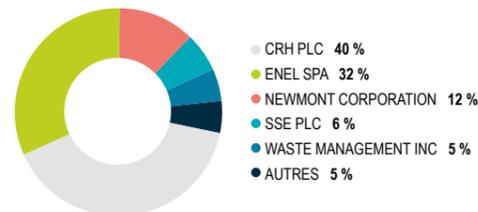
RÉPARTITION SECTORIELLE DES ÉMISSIONS D'OXYDES D'AZOTE DU PORTEFEUILLE (kg/M euros investis)



MOYENNE SECTORIELLE DES ÉMISSIONS NOX (kg/M euros d'EVIC)



PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS DES ÉMISSIONS D'OXYDES D'AZOTE (NOX) DU PORTEFEUILLE



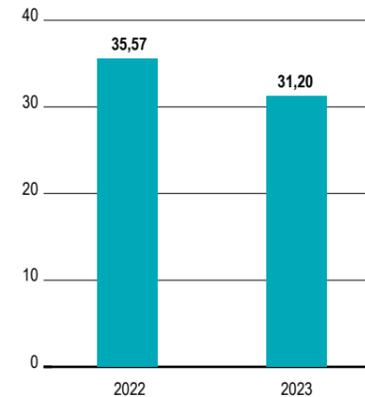
Sources : Ofi Invest Asset Management, MSCI au 31/12/2022 et 2023
Données ESG au 31/12/2023 et données du portefeuille au 31/12/2024

ÉMISSIONS D'OXYDES DE SOUFRE

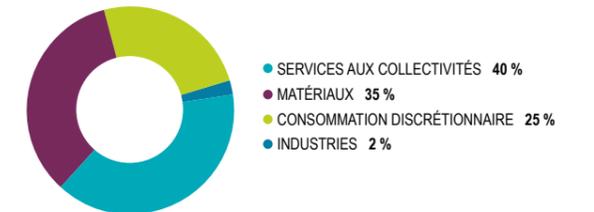
Les émissions d'oxydes de soufre ont baissé de 12 % de 2022 à 2023. Les secteurs les plus émissifs restent les services aux collectivités (Enel), les matériaux et la consommation discrétionnaire, ce dernier comprenant l'automobile et les équipementiers (Michelin). Ces secteurs incluent des industries qui utilisent également des combustibles fossiles et des matières pre-

mières contenant du soufre dans leurs processus de production. À titre d'exemple, la production de ciment (CRH) nécessite la cuisson du calcaire et d'autres matériaux dans des fours à haute température libérant ainsi des oxydes de soufre. L'extraction minière émet des oxydes de soufre (SOx) principalement en raison des processus impliqués dans l'extraction et le traitement des minerais contenant du soufre, c'est le cas de la société Newmont Corporation.

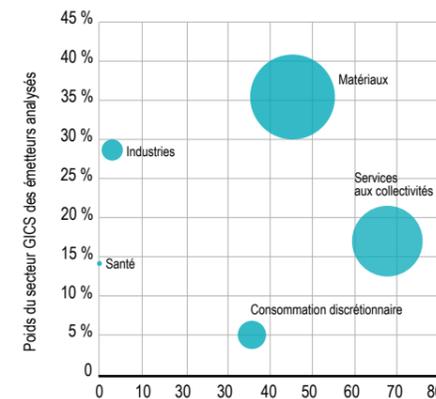
SOX – ÉMISSIONS D'OXYDES DE SOUFRE (kg/M euros investis)



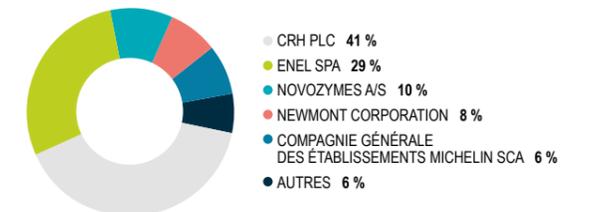
RÉPARTITION SECTORIELLE DES ÉMISSIONS D'OXYDES DE SOUFRE DU PORTEFEUILLE (kg/M euros investis)



MOYENNE SECTORIELLE DES ÉMISSIONS SOX (kg/M euros d'EVIC)



PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS DES ÉMISSIONS D'OXYDES DE SOUFRE (SOX) DU PORTEFEUILLE



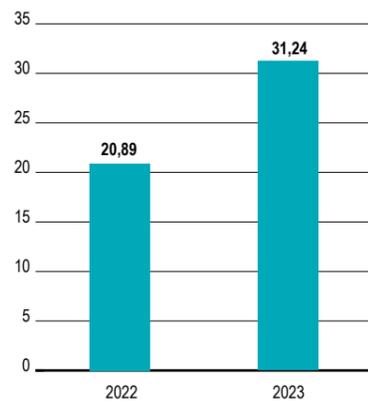
Ces cinq valeurs représentent 94 % des émissions d'oxydes de soufre (Sox) du portefeuille. Bien qu'en amélioration, ces sociétés restent, par la nature de leurs activités industrielles, les principales contributrices aux émissions de dioxyde de soufre.

Sources : Ofi Invest Asset Management, MSCI au 31/12/2022 et 2023
Données ESG au 31/12/2023 sur la composition du portefeuille au 31/12/2024

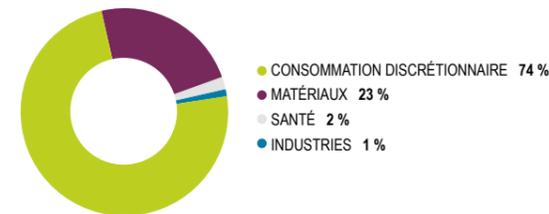
COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILES (COV)

Les COV sont souvent présents dans les colles, les vernis, les peintures, les produits de nettoyage et les matériaux de construction, ce qui explique pourquoi les matériaux et la consommation discrétionnaire font partie des secteurs les plus émissifs. La santé n'est pas en reste : en effet, la fabrication de médicaments et de produits pharmaceutiques implique souvent l'utilisation de solvants organiques.

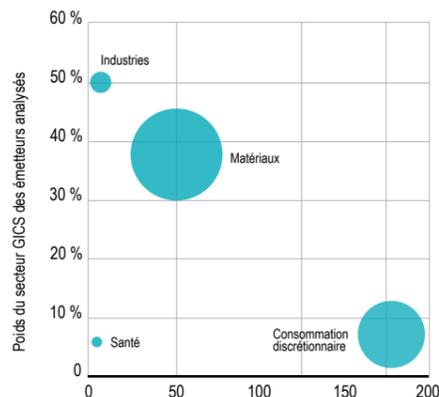
COV – COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILES (kg/M euros investis)



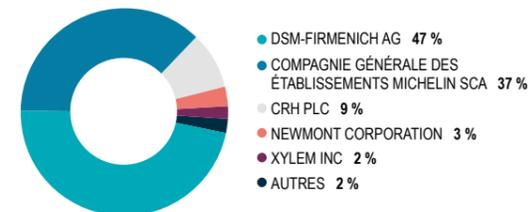
RÉPARTITION SECTORIELLE DES COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILES (COV) DU PORTEFEUILLE (kg/M euros investis)



MOYENNE SECTORIELLE DES ÉMISSIONS COV (kg/M euros d'EVIC)



PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS DES COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILES (COV) DU PORTEFEUILLE



Ces cinq valeurs représentent 9 % des composés organiques volatils (COV) du portefeuille. La hausse des COV de DSM-Firmenich s'explique notamment par un changement de périmètre à la suite de la fusion entre Firmenich et DSM.

Sources : Ofi Invest Asset Management, MSCI au 31/12/2022 et 2023
Données ESG au 31/12/2023 sur la composition du portefeuille au 31/12/2024

INDICATEURS SCORE BIODIVERSITÉ OFI INVEST ASSET MANAGEMENT

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE PAR QUINTILE DU SCORE DE BIODIVERSITÉ OFI INVEST ASSET MANAGEMENT EN FONCTION DU NIVEAU DE PRESSION

Le portefeuille doit être composé à 70 % au minimum de titres qui font partie :

- du premier quintile des entreprises à haute pression sur la biodiversité ;
- des deux premiers quintiles des entreprises à moyenne pression sur la biodiversité ;
- des trois premiers quintiles des entreprises à basse pression sur la biodiversité.

Le poids de ces titres au 31/12/2024 est de 81 %.

| | | | | | |
|------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|--------------------------|
| HAUTE PRESSION | 0 % | 3 % | 8 % | 17 % | |
| MOYENNE PRESSION | 2 % | 5 % | 13 % | 32 % | |
| BASSE PRESSION | 2 % | 4 % | 12 % | 3 % | |
| | 5 ^e quintile | 4 ^e quintile | 3 ^e quintile | 2 ^e quintile | 1 ^{er} quintile |

Source : Ofi Invest Asset Management au 31/12/2024
L'arrondi des données peut expliquer un total supérieur à 100 %

SCORE DE BIODIVERSITÉ OFI INVEST ASSET MANAGEMENT, PAR PRESSION

Pour chaque entreprise, un score (et des sous-scores pour les cinq principales pressions qui pèsent sur la biodiversité) est calculé afin d'évaluer la gestion de ses impacts négatifs sur la biodiversité. Les indicateurs utilisés et le poids de chaque pression varient en fonction de la sous-industrie de la société.

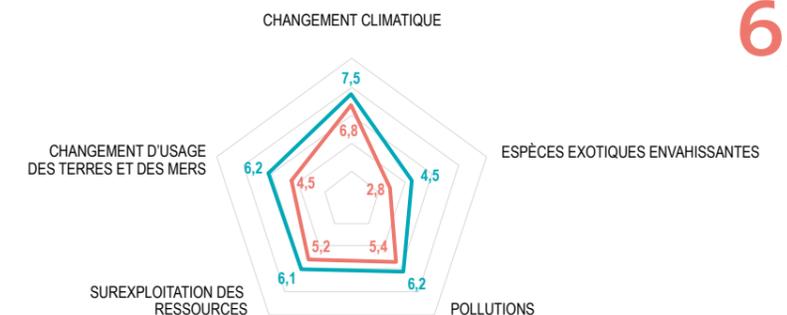
Selon l'IPBES (*Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services*), cinq grandes pressions pèsent aujourd'hui sur la biodiversité : le changement d'usage des terres et des mers, la surexploitation des ressources, le changement climatique, les pollutions et les espèces exotiques envahissantes.

— PORTEFEUILLE

7,6

— MSCI WORLD

6,6



Source : Ofi Invest Asset Management au 31/12/2024



AUTRES INDICATEURS EXTRA-FINANCIERS DU PORTEFEUILLE

MSAPPB

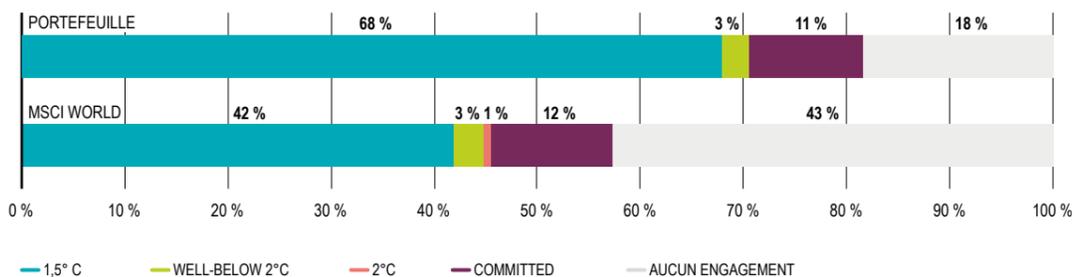
Mean Species Average Part Per Billion = nombre moyen d'espèces observées dans un milieu donné sur une surface standardisée par milliard d'euros investi. Cette mesure permet l'agrégation des impacts terrestres et aquatiques, statiques et dynamiques. Elle vise à rendre compte de l'impact global des investissements sur la biodiversité.

PORTEFEUILLE **4176** MSCI WORLD **6487**

Sources : Ofi Invest Asset Management, Carbon4 Finance au 31/12/2024

ALIGNEMENT CLIMATIQUE - SCIENCE-BASED TARGETS INITIATIVE

Part des entreprises ayant validé leur cible, ou s'engageant à la définir, sur la réduction de gaz à effet de serre auprès de la Science-based Targets Initiative.



Source : Ofi Invest Asset Management au 31/12/2024

SCORE ESG

Le score ESG (Environnement, Social, Gouvernance) est un score interne pouvant aller de 0 à 10, basé sur le travail de l'équipe de recherche ESG d'Ofi Invest Asset Management.

| | SCORE ESG | PILIER E | PILIER S | PILIER G | COUVERTURE |
|--------------|-----------|----------|----------|----------|------------|
| PORTEFEUILLE | 8,2 | 6,9 | 5,7 | 6,2 | 100 % |
| MSCI WORLD | 6,8 | 6,7 | 5,1 | 5,7 | 100 % |

Source : Ofi Invest Asset Management au 31/12/2024

INTENSITÉ CARBONE

L'intensité carbone comprend les Scopes 1 et 2 (tonne/million de chiffre d'affaires en dollars).

| | IC | COUVERTURE |
|--------------|----|------------|
| PORTEFEUILLE | 75 | 100 % |
| MSCI WORLD | 92 | 100 % |

SCORE DE CONTROVERSE

Le score de controverse est un score interne pouvant aller de 0 à 10 (10 étant le meilleur score, c'est-à-dire avec le plus faible niveau de controverse), basé sur le travail de l'équipe de recherche ESG d'Ofi Invest Asset Management.

| | SCORE | COUVERTURE |
|--------------|-------|------------|
| PORTEFEUILLE | 4,4 | 100 % |
| MSCI WORLD | 3,7 | 100 % |

Source : Ofi Invest Asset Management au 31/12/2024

INVESTISSEMENT DURABLE

La part de l'investissement durable dans le portefeuille Global Fund – Ofi Invest Biodiversity Global Fund est de 77,1 % au 31 décembre 2024.

PART DE L'INVESTISSEMENT DURABLE DU PORTEFEUILLE au 31/12/2024



Source : Ofi Invest Asset Management au 31/12/2024



[CHAPITRE 5]

DES SOLUTIONS AU SEIN DU PORTEFEUILLE

DESCRIPTION DES SOLUTIONS IDENTIFIÉES

Le portefeuille est investi à hauteur de 35,7 % de l'actif dans des entreprises qui apportent des solutions de préservation ou de restauration de la biodiversité.

| | POIDS EN ABSOLU DANS LE PORTEFEUILLE AU 31/12/24 | POIDS REBASÉ SUR 100 |
|---|--|-------------------------|
| Agriculture durable | 2,6 % | 7 % |
| Eau durable | 4,4 % | 12 % |
| Valorisation et traitement des déchets | 4,6 % | 13 % |
| Prévention/contrôle de la pollution & énergie verte | 8,4 % | 24 % |
| Optimisation des ressources | 15,8 % | 44 % |
| TOTAL SOLUTIONS | 35,7 % | 100 % |

Source : Ofi Invest Asset Management au 31/12/2024

Nous avons identifié cinq familles de solutions :

AGRICULTURE DURABLE

Cette thématique regroupe les activités liées à l'amélioration et à la durabilité des pratiques agricoles. Elle inclut des innovations telles que les semences résistantes aux conditions climatiques difficiles et les certifications des matériaux utilisés en agriculture, qui visent à minimiser l'impact négatif sur l'environnement et à promouvoir des pratiques agricoles plus écologiques.

EAU DURABLE

Cette thématique couvre toutes les activités visant à gérer et à utiliser l'eau de manière durable. Elle inclut notamment le traitement et la réutilisation des eaux usées, l'infrastructure nécessaire pour la distribution et la conservation de l'eau mais aussi les technologies intelligentes pour mesurer et optimiser l'utilisation de l'eau ou encore les équipements de récupération des eaux pluviales.

VALORISATION ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

Cette thématique englobe les activités axées sur la gestion des déchets pour en tirer des avantages environnementaux. Cela inclut la transformation des déchets en énergie, le traitement approprié des déchets pour éviter la pollution et le recyclage et la réutilisation des matériaux pour réduire la consommation de ressources naturelles. La production de biocarburants et l'utilisation de la biomasse pour la production d'énergie sont également des aspects clés.

PRÉVENTION/CONTRÔLE DE LA POLLUTION ET ÉNERGIE VERTE

Cette thématique regroupe les activités visant à réduire et à contrôler la pollution. Elle comprend des mesures pour le contrôle conventionnel de la pollution, l'utilisation de produits à faible toxicité et la réhabilitation des environnements pollués. Elle inclut également le développement et l'utilisation de véhicules électriques et hybrides, ainsi que des infrastructures de

transport propres, qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques. Enfin, elle intègre également les différentes énergies vertes et leurs écosystèmes.

OPTIMISATION DES RESSOURCES

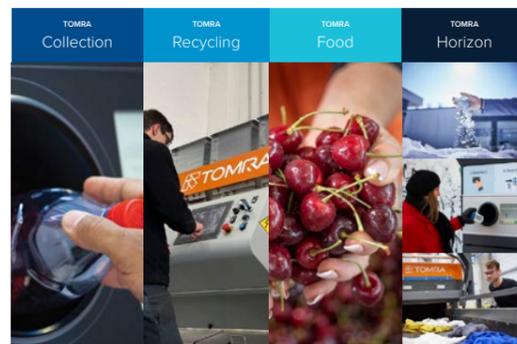
Cette thématique rassemble les différentes technologies permettant une meilleure gestion des ressources (eau, énergie...). Cela comprend notamment certains acteurs du secteur de la technologie ou encore des sociétés industrielles proposant par exemple des solutions de suivi et d'optimisation de la gestion des ressources (matériel, logiciels...).

EXEMPLES D'IMPACT POSITIF DE SOCIÉTÉS DÉTENUES EN PORTEFEUILLE AU 31 DÉCEMBRE 2024



QUE FAIT L'ENTREPRISE TOMRA ?

Tomra est une entreprise norvégienne spécialisée dans les solutions de collecte et de tri automatisés pour promouvoir l'économie circulaire. Elle propose des machines pour la collecte des contenants de boissons, le tri des aliments et le recyclage des matériaux, avec plus de 105 000 installations dans plus de 100 marchés mondiaux.



COMMENT L'ENTREPRISE TOMRA RÉDUIT-ELLE SON IMPACT NÉGATIF SUR L'ENVIRONNEMENT ?

En 2023, les émissions de carbone évitées grâce aux produits Tomra utilisés par les clients étaient proches de 23 millions de tonnes d'équivalents CO₂, représentant une augmentation de 8,7 % par rapport à 2022. Les émissions totales évitées représentent environ 47 % des émissions de gaz à effet de serre de la Norvège en 2022. Il convient de noter que ce calcul des émissions évitées par Tomra est basé sur plusieurs hypothèses et est uniquement destiné à illustrer l'empreinte environnementale des installations du groupe Tomra utilisées par leurs clients. Il ne constitue pas une analyse complète du cycle de vie des matériaux. Sur la base du nombre de machines installées, Tomra estime le poids total des différents types de matériaux collectés/triés par an et le multiplie par les facteurs d'émission de l'industrie.

Source : Société Tomra, rapport annuel 2023

QUE FAIT L'ENTREPRISE CECO ENVIRONMENTAL ?

CECO Environmental est une entreprise américaine spécialisée dans les solutions de contrôle de la pollution de l'air et de gestion des fluides. Elle conçoit, fabrique et installe des systèmes pour éliminer les polluants de l'air et des liquides industriels, contribuant ainsi à la protection de l'environnement.

COMMENT L'ENTREPRISE CECO ENVIRONMENTAL RÉDUIT-ELLE SON IMPACT NÉGATIF SUR L'ENVIRONNEMENT ?

CECO Environmental a installé plus de 32 000 systèmes de contrôle de la pollution de l'air, capables d'éliminer plus de 4,4 milliards de livres de polluants par an, ce qui équivaut à retirer plus de 50 millions de véhicules de tourisme de la route².



2 - www.cecoenviro.com/about-us/

CONTRIBUTION POSITIVE PAR THÉMATIQUE

Les investissements réalisés sur les titres « Solutions » peuvent également être analysés à travers le prisme des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Organisation des Nations unies.



AGRICULTURE DURABLE

2 ENTREPRISES

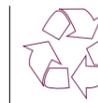
64 % Contribution positive moyenne du chiffre d'affaires



EAU DURABLE

2 ENTREPRISES

36 % Contribution positive moyenne du chiffre d'affaires



VALORISATION ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

3 ENTREPRISES

89 % Contribution positive moyenne du chiffre d'affaires



PRÉVENTION / CONTRÔLE DE LA POLLUTION ET ÉNERGIE VERTE

6 ENTREPRISES

54 % Contribution positive moyenne du chiffre d'affaires



OPTIMISATION DES RESSOURCES

4 ENTREPRISES

38 % Contribution positive moyenne du chiffre d'affaires



Penser solutions dans notre approche biodiversité

35,7 % poids des solutions au sein du portefeuille



[CHAPITRE 6]

L'ENGAGEMENT AU CŒUR DE LA STRATÉGIE

L'ENGAGEMENT AU SEIN D'OFI INVEST ASSET MANAGEMENT : UN LEVIER D'ACTION DIFFÉRENCIANT

Nous associons nos investissements à une démarche de dialogue et d'engagement avec les sociétés afin de les accompagner vers plus de prises en compte de la biodiversité dans leurs activités. À chaque rencontre avec une société, nous discutons de ces aspects en plus des dimensions financières. Notre équipe dédiée à l'engagement participe à des initiatives de place et lance également des engagements individuels et thématiques. Nous avons par exemple beaucoup travaillé sur la pollution plastique ces dernières années. En 2024, dans le cadre du programme d'engagement spécifique au portefeuille Ofi Invest Biodiversity Global Equity, nous avons choisi d'engager une dizaine de sociétés sur le thème de l'eau.

L'engagement actionnarial désigne le fait, pour un investisseur, de prendre position sur des enjeux ESG et d'exiger des entreprises visées qu'elles améliorent leurs pratiques dans la durée.

Ces exigences sont formulées via une démarche structurée comprenant un dialogue direct avec l'entreprise et un suivi sur le long terme; c'est la raison pour laquelle nous nous sommes fixés une feuille de route.

| CLIMAT | BIODIVERSITÉ | SOCIAL | GOVERNANCE |
|---|--|---|--|
| ENGAGEMENTS INDIVIDUELS | | | |
| Campagne d'escalade des entreprises engagées dans le cadre de la NZAO ¹ pour Aéma. | <ul style="list-style-type: none"> Encourager à un usage et à des pratiques plus responsables des produits chimiques dangereux chez les émetteurs fortement exposés. Encourager la gestion responsable de l'eau chez des émetteurs du portefeuille thématique biodiversité. | Encourager la transparence et la remédiation sur les principes du Pacte Mondial des Nations unies ² . | Encourager les petites et moyennes capitalisations à davantage de transparence pour les conventions réglementées et à opter le cas échéant pour le régime du say on pay ³ . |
| PARTICIPATION GROUPES DE PLACE/ENGAGEMENTS COLLECTIFS | | | |
| Poursuivre les engagements au sein de Climate Action 100+ . | <ul style="list-style-type: none"> Déforestation : engager des entreprises au sein de PRI - Spring⁴. Textile : engager des entreprises au sein de Fabric⁵. Participer aux groupes de place (FfB⁶, CDC Biodiversité, Blue Finance Initiative, VBDO⁷ - plastique). | <ul style="list-style-type: none"> Nutrition et sucre : s'investir au sein de ShareAction⁸ sur la santé des consommateurs (fabricants alimentaires américains). Encourager les entreprises d'intelligence artificielle à un développement éthique avec la World Benchmarking Alliance⁹. | <ul style="list-style-type: none"> Travail au sein du groupe SMID du FIR¹⁰ afin de faire évoluer les pratiques de gouvernance des petites capitalisations. Questions en AG dans le cadre du FIR¹¹ : évaluation des compétences ESG du conseil/rémunération et intégration de critères ESG. |

Source : Ofi Invest Asset Management au 31/12/2024
 1 – NZAO (Net-Zero Asset Owner Alliance) : initiative pour décarboniser les portefeuilles d'investissement d'ici 2050. 2 – Cf. glossaire p. 51
 3 – Say on pay : vote des actionnaires sur la rémunération des dirigeants. 4 – PRI - Spring : initiative de PRI (Principles for Responsible Investment) pour la préservation de la biodiversité. 5 – Fabric : initiative visant à réduire l'impact environnemental de l'industrie textile. 6 – FfB (Finance for Biodiversity) : initiative pour protéger et restaurer la biodiversité à travers les activités financières. 7 – VBDO : organisation néerlandaise qui promeut le développement durable des marchés financiers. Elle continue de dialoguer avec des gros acteurs du secteur agroalimentaire et de la distribution pour mesurer leur progrès dans le temps. 8 – ShareAction : classement des gestionnaires d'actifs sur l'investissement responsable. 9 – World Benchmarking Alliance : évaluation des entreprises sur les ODD sociaux. 10 – SMID du FIR : club du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) pour structurer les démarches ESG des petites et moyennes capitalisations. 11 – Initiative du FIR qui consiste à poser des questions sur les critères ESG lors des assemblées générales des entreprises du CAC 40.

SUR L'ANNÉE 2024

187 SOCIÉTÉS ENGAGÉES

236 ACTIONS D'ENGAGEMENT

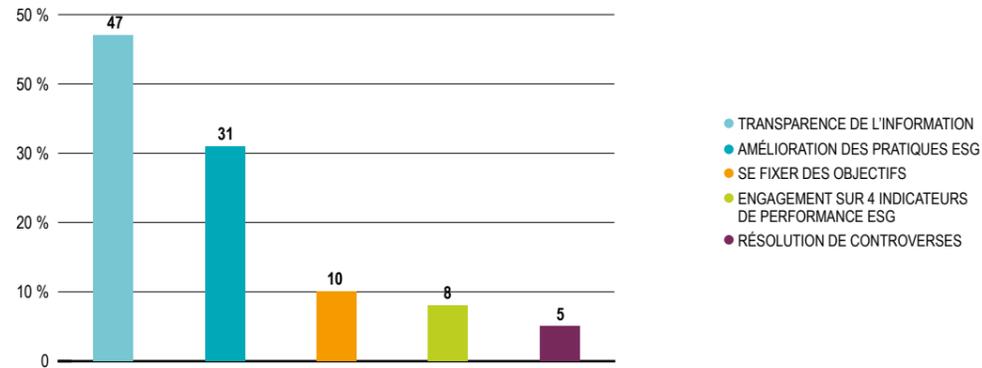
SUR LES 236 ACTIONS D'ENGAGEMENTS, LA PART DE L'ENGAGEMENT COLLECTIF A ÉTÉ DE **11%**

NOTRE ENGAGEMENT EN CHIFFRES

Au sein d'Ofi Invest Asset Management, nous suivons l'engagement de près, aussi bien au niveau individuel que collectif.

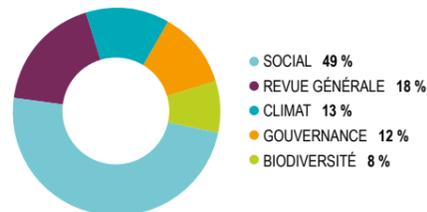
Les engagements sur la biodiversité sont peu nombreux, seulement 8 % des actions d'engagements, car la thématique est encore récente.

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS PAR THÈMES D'ENGAGEMENTS

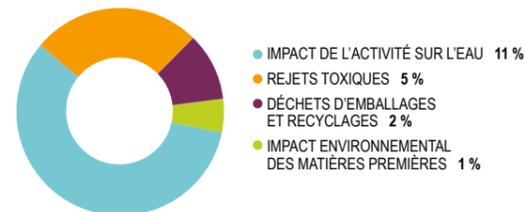


Sources : Ofi Invest Asset Management, Carbon4 Finance au 31/12/2024

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS PAR THÉMATIQUES D'ENGAGEMENTS



RÉPARTITION DES PRINCIPAUX THÈMES D'ENGAGEMENTS BIODIVERSITÉ



Sources : Ofi Invest Asset Management, Carbon4 Finance au 31/12/2024

ENGAGEMENT SPÉCIFIQUE DU PORTEFEUILLE OFI INVEST BIODIVERSITY GLOBAL EQUITY

En 2024, nous avons entamé le premier engagement thématique du portefeuille et dans le cadre de cet engagement, nous avons contacté une dizaine d'entreprises dans différentes zones géographiques.

| ÉMETTEUR | GÉOGRAPHIE | SECTEUR | RETOUR DE L'ENTREPRISE |
|-----------------------------------|------------------|--------------------------------------|------------------------|
| MICHELIN | France | Automobiles et pièces détachées | Retour questionnaire |
| NEWMONT | Amérique du Nord | Ressources de base | Retour questionnaire |
| WEST FRASER TIMBER CO | Amérique du Nord | Ressources de base | Relancée |
| ECOLAB | Amérique du Nord | Chimie | Relancée pas de retour |
| CRH PUBLIC LIMITED PLC | Europe | Construction et matériaux | Meeting |
| COMPAGNIE FINANCIÈRE RICHEMONT SA | France | Produits et services de consommation | Relancée pas de retour |
| DANONE SA | France | Alimentation, boisson et tabac | Retour questionnaire |
| GENERAL MILLS INC | Amérique du Nord | Alimentation, boisson et tabac | Meeting |
| MOWI | Europe | Alimentation, boisson et tabac | Retour questionnaire |
| REGENERON PHARMACEUTICALS INC | Amérique du Nord | Santé | Relancée pas de retour |

La thématique retenue est celle de l'eau (son utilisation mais aussi sa potentielle pollution). Les problématiques sont en règle générale bien prises en compte. Cet engagement se poursuit en 2025.

L'IPBES a défini cinq pressions humaines responsables de la biodiversité; nous nous sommes concentrés sur la seconde pression, à savoir la surexploitation des ressources.

Celles-ci sont exploitées par les entreprises afin de satisfaire les besoins humains. La surexploitation concerne aussi bien les ressources naturelles non renouvelables que les renouvelables,

qui sont exploitées au-delà de leur capacité de renouvellement (les ressources n'ont pas le temps d'être renouvelées).

L'eau est une des ressources les plus exploitées et elle est nécessaire au fonctionnement de tous les secteurs. À titre d'exemple, 75 % des ressources mondiales en eau douce sont consacrées à la culture ou à l'élevage. L'exploitation minière et la fabrication industrielle représentent quant à elles 18 % de la consommation annuelle d'eau.¹

Les activités humaines sont aussi responsables de pollution de l'eau (eaux résiduelles par exemple).

¹ - www.cieau.com/connaitre-leau/les-ressources-en-france-et-dans-le-monde/quels-sont-les-impacts-de-lactivite-humaine-sur-les-ressources-en-eau-en-europe/



UNE MÉTHODOLOGIE CONSTRUCTIVE

Nous interrogeons l'ensemble des entreprises sur :

- la gouvernance (responsable au conseil d'administration, gestion de l'eau dans les critères de rémunération);
- la stratégie et les objectifs de réduction de l'eau;
- la consommation de l'eau sur 3 ans;
- la présence (opérations ou fournisseurs) dans les zones de stress hydriques et mesures spécifiques;
- les controverses liées à la pollution de l'eau/l'usage de l'eau.

Nous les interrogeons également sur des éléments spécifiques au secteur, à savoir :

- le travail avec leurs fournisseurs pour réduire l'usage de l'eau;
- les pratiques visant à réduire les usages de l'eau dans les processus industriels;
- les pratiques visant à réduire le risque de pollution de l'eau lié aux activités.

Via cette approche, nous avons couvert les secteurs automobiles et pièces détachées, les ressources de base, la chimie, la construction et matériaux, les produits et services de consommation, l'alimentation, boisson et tabac ainsi que la santé.

NOTRE ENGAGEMENT SUR L'EAU EN CHIFFRES

DIALOGUE AVEC LES SOCIÉTÉS : VUE GLOBALE

- 10 entreprises ont été contactées en 2024.
- 6 entreprises ont répondu : 4 ont complété et renvoyé le questionnaire, 2 ont sollicité un entretien (CRH en décembre 2024 et General Mills début 2025).
- 4 entreprises n'ont pas répondu.

CONCLUSIONS ET PISTES D'ÉVOLUTION DE L'ENGAGEMENT

- Taux de réponse globalement satisfaisant. L'ensemble des entreprises sont en bonne voie mais à des degrés différents.
- Les entreprises nord-américaines ne répondent pas au questionnaire ou moins que les européennes. L'échange avec ces entreprises pourrait être facilité par des courtiers.
- Des entreprises conscientes de leur risque de dépendance à l'eau et qui ont une gestion majoritairement maîtrisée de la consommation de l'eau dans leurs opérations.
 - Ces entreprises ont systématiquement des plans de gestion de l'eau, même si ceux-ci pourraient être plus explicites (objectifs chiffrés, stratégie précise indiquant les mesures mises en place pour atteindre chaque objectif).

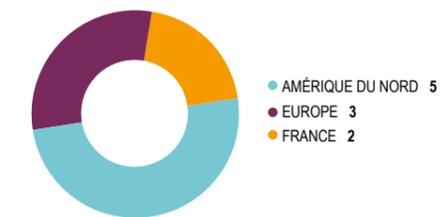
2 – En novembre 2009, l'initiative CDP Water Disclosure a été lancée afin d'inciter les entreprises à effectuer un reporting détaillé sur les risques et opportunités concernant la gestion de l'eau, en particulier pour les entreprises dont les activités sont les plus exposées
3 – Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD) : //tnfd.global/wp-content/uploads/2021/10/TNFD-Nature-in-Scope-French.pdf

– Ces sujets sont saisis au niveau du conseil d'administration par toutes les entreprises ayant répondu, des critères de rémunération sont également mis en place (nous estimons néanmoins que les critères de rémunérations agrégés ne sont pas satisfaisants).

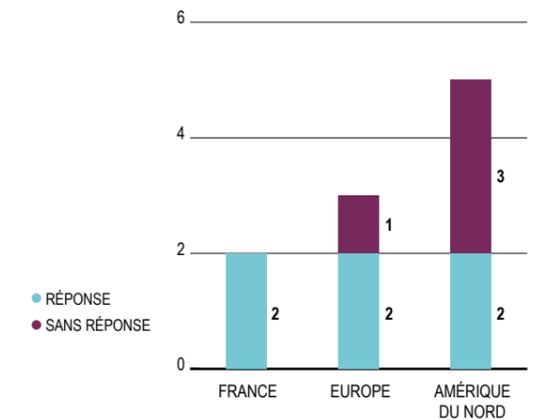
– La transparence est bonne; en effet, toutes les entreprises répondent au CDC Global Water². En termes de progression, les entreprises pourraient reporter selon la TFND³.

GÉOGRAPHIE DES ENGAGEMENTS

Émetteurs engagés au global par zones géographiques



Réponses par zones géographiques



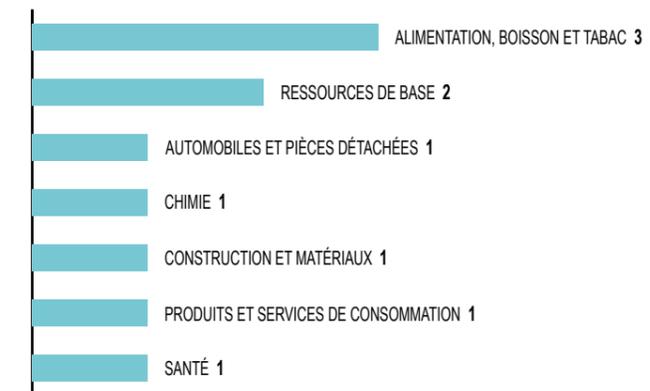
Source : Ofi Invest Asset Management au 31/12/2024

En 2024, nous avons mené un engagement avec 10 entreprises, réparties équitablement entre l'Amérique du Nord et l'Europe. Le taux de réponse fut de 60 %. Trois entreprises nord-américaines, Regeneron, Ecolab et West Fraser, ainsi qu'une société européenne, la Financière Richemont, n'ont pas répondu.

Les enjeux de l'eau touchent l'ensemble des secteurs.

RÉPARTITION SECTORIELLE DES ÉMETTEURS

Émetteurs engagés au global



Via l'engagement, l'objectif est d'encourager les entreprises à aller plus loin dans leur démarche, à communiquer de manière plus transparente et plus standardisée. À titre d'exemple, cinq entreprises sur les six ayant répondu prennent en compte la gestion de l'eau dans la rémunération de leur Président-Directeur Général ou Directeur Général. Danone est l'unique entreprise à prendre en compte le critère de gestion de l'eau dans la rémunération long terme; les autres l'incluent dans le bonus et General Mills ne fait rien à ce stade.

Sur cet échantillon de six entreprises, la moitié reporte selon les attentes de la TNFD; il reste des pistes d'amélioration pour CRH PLC, Danone et General Mills.

Quelles sont les attentes de la TNFD ?

- **gouvernance** : publier la gouvernance de l'organisation en matière de dépendance, d'impacts, de risques et d'opportunités liés à la nature;
- **stratégie** : divulguer les effets des dépendances, des impacts, des risques et des opportunités liés à la nature sur le modèle d'entreprise, la stratégie et la planification financière de l'organisation, lorsque ces informations sont significatives;
- **risques et impacts** : décrire le processus utilisé par l'organisation pour identifier, évaluer, hiérarchiser et contrôler les dépendances, les impacts, les risques et les opportunités liés à la nature;
- **mesures et objectifs** : indiquer les paramètres et les objectifs utilisés pour évaluer et gérer les dépendances, les impacts, les risques et les opportunités liés à la nature.

REPORTING ET TRANSPARENCE EN SUIVANT LES ATTENTES DE LA TNFD

Entreprises reportant selon la TNFD



Source : TNFD au 31/12/2024

UN EXEMPLE CONCRET DE NOTRE ENGAGEMENT : L'ENTREPRISE CRH

Dans le cadre de notre politique, nous avons lancé une campagne d'engagement sur le thème de l'eau. Un questionnaire prérempli (données de CDP Water 2023, du Rating Report de MSCI et du rapport de performance de durabilité 2023 de CRH) a été envoyé au groupe le 15 novembre 2024, suivi d'une relance le 4 décembre. CRH a répondu le 4 décembre et a accepté un échange d'une heure le 12 décembre 2024.

POINTS CLÉS

- Les objectifs 2030 de CRH incluent que 100 % des sites concernés doivent avoir des plans de gestion de l'eau (actuellement, 75 % des sites en disposent).
- 1 % des sites actifs sont dans des zones à risque élevé de sécheresse et moins de 7 % dans des zones à risque élevé de stress hydrique.
- La consommation d'eau spécifique s'élevait à 289 litres par tonne de matériau cimentaire en 2022. Actuellement, 58 % des opérations de CRH Cement disposent d'un système de recyclage de l'eau en circuit fermé.

ÉCHANGE AVEC CRH

- Échange avec trois membres de l'équipe « Capital Markets and ESG », dont Frank Heisterkamp (Head of Capital Markets & ESG – CRH).
- Nous avons appris que 64 sites présentent un risque combiné de sécheresse et de stress hydrique. CRH dispose d'une division « solutions pour l'eau » et a créé CRH Venture pour financer des start-up dans le domaine de l'eau.
- CRH propose des solutions d'infrastructure pour les marchés de l'eau, comme des systèmes d'évacuation des eaux pluviales et de défense contre la montée des eaux.
- Investissement dans FIDO AI, technologie utilisant l'intelligence artificielle pour détecter les fuites d'eau.
- 40 % des revenus de CRH sont qualifiés de durables par SASB, avec un objectif de 50 %.
- Controverse : CHR annonce être en conformité avec ses permis d'exploitation pour la cimenterie de Woessingen.
- Trajectoire CO₂ : objectif de 520 kg CO₂ par tonne de ciment en 2025 (562 kg en 2023).

CONCLUSION

Échange constructif. CRH a demandé si Ofi Invest Asset Management avait un objectif précis pour le pourcentage des opérations de CRH Cement avec un système de recyclage de l'eau en circuit fermé (actuellement 58 %). Nous avons suggéré un objectif de 80 % à moyen terme.

ENGAGEMENT COLLECTIF

L'engagement pour aller de l'avant...
S'engager dans des initiatives collectives, c'est se donner les moyens de mieux gérer les risques, de saisir des opportunités d'investissement durable, de se conformer aux régulations et de contribuer positivement à la société et à l'environnement. Collectivement, l'engagement a plus de poids.
Ofi Invest Asset Management s'est engagé collectivement via plusieurs initiatives.



CLIMAT



BIODIVERSITÉ



SOCIAL / SOCIÉTAL



INITIATIVE COLLECTIVE : LE FAIRR (FARM ANIMAL INVESTMENT RISK & RETURN)

Créé en 2016, le FAIRR permet aux investisseurs d'être mieux équipés pour comprendre les risques et opportunités ESG dans les secteurs agroalimentaires.

L'aquaculture soutenable avec le FAIRR

Engagement des sept plus grands producteurs de saumon au monde en 2024 et 2025 afin de :

- réduire leur dépendance aux poissons sauvages comme source d'alimentation de leurs saumons d'élevage;
- atténuer leurs risques biodiversité;
- identifier de potentielles opportunités.

L'industrie du saumon en chiffres

- 70 % des saumons sont élevés, ce qui fait de l'aquaculture de saumon le système de production alimentaire avec la croissance la plus rapide au monde.
- Les émissions scopes 3 représentent plus de 80 % des GES des éleveurs de saumon et les aliments représentent 40 % de ces émissions.
- Étant donné que plus de 90 % des pêcheries sauvages sont classées comme surexploitées ou actuellement exploitées à leur capacité maximale, il est crucial pour les entreprises de trouver des ingrédients alimentaires alternatifs, réduisant ainsi le risque pour la croissance à long terme de l'industrie créé par cette exposition aux risques de biodiversité.

Les investisseurs s'engagent

- 61 investisseurs sont signataires de cet engagement.
- Les investisseurs de l'engagement représentent plus d'1,7 trillion de dollars d'encours sous gestion. S'engager collectivement est un moyen de maximiser nos chances de résultat et faire évoluer positivement une industrie, y compris les meilleurs acteurs comme Mowi.

Concrètement, quels sont les résultats attendus ?

- Évaluer les risques biodiversité.
- Réduire l'usage des poissons sauvages dans l'alimentation des saumons d'élevage.

INITIATIVE COLLECTIVE : VBDO (DUTCH ASSOCIATION OF INVESTORS FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT)

Le VBDO est une association néerlandaise des investisseurs pour le développement durable, représentant les intérêts d'investisseurs institutionnels et privés qui souhaitent contribuer au développement durable du marché des capitaux en menant différentes initiatives collectives.

La pollution plastique : quelle initiative ?

Appel aux entreprises des secteurs de biens de consommation et de la vente au détail de produits alimentaires sur les enjeux de la dépendance à l'égard des emballages plastiques à usage unique.

Le plastique en chiffres

Outre le fait que la production et l'utilisation intensives de plastiques causent des dommages à la santé des personnes et de la planète, les plastiques imposent à la société un coût externe estimé à 350 milliards de dollars par an (coût des gaz à effet de serre, de la pollution des océans et de collecte). C'est au moins 1000 dollars par tonne de plastique produite.

Les investisseurs s'engagent

- 183 investisseurs signataires de cet engagement.
- Les investisseurs de l'engagement représentent 10 000 milliards de dollars d'encours sous gestion.
- Via cette initiative, les investisseurs ont rencontré Unilever.

Concrètement, quels sont les résultats attendus ?

- De la transparence sur les pratiques de lobbying et le soutien d'un cadre réglementaire unique et ambitieux.
- L'établissement d'une stratégie ambitieuse et claire afin de réduire drastiquement la consommation d'emballages à usage unique.
- L'élimination progressive des produits chimiques dangereux contenus dans les emballages plastiques et qui ont un impact négatif sur la biodiversité dans la chaîne de valeur des produits.

ADHÉSION AUX PRINCIPES FONDATEURS DE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE BLEUE DU PROGRAMME MONDIAL DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT

Ofi Invest Asset Management estime que les gestionnaires d'actifs ont un rôle majeur à jouer dans le financement de la transition et l'orientation de leurs activités vers une économie bleue durable. Ainsi, dès octobre 2022, Ofi Invest Asset Management a adhéré aux principes fondateurs de financement de l'économie bleue du Programme mondial des Nations unies pour l'environnement. Ses principes de financement ont été élaborés par le WWF, le *World Resources Institute*, la Banque européenne d'investissement (BEI) et l'initiative financière du Programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP-FI). Il s'agit des 14 principes de financement de l'économie bleue durable.

Les aires marines protégées ont augmenté ces dernières années, passant de 2,5 % en 2010 à 7,7 % en 2020, mais restent insuffisantes pour atteindre les objectifs de conservation. Le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal (2022) prévoit de protéger 30 % des océans d'ici 2030 et de restaurer 20 % des écosystèmes dégradés. D'autres mesures incluent la réduction de la pollution plastique, des rejets de pesticides, et de l'introduction d'espèces invasives.

La protection des océans est cruciale pour garantir l'équilibre écologique, la sécurité alimentaire et le bien-être économique mondial. L'action concertée des gouvernements, des organisations internationales, des citoyens et des entreprises est nécessaire pour inverser les tendances actuelles et préserver cet écosystème vital pour les générations futures.



GLOSSAIRE

AGENCE DE NOTATION EXTRA-FINANCIÈRE

Les agences de notation extra-financière analysent et évaluent les entreprises et entités publiques relativement à leur performance environnementale, sociale et de gouvernance. Parmi les principales agences, on peut citer Vigeo ou encore MSCI.

AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE

Fondée en 1974, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) est une organisation intergouvernementale autonome rattachée à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Elle a vocation à garantir la sécurité énergétique de ses membres en contribuant à la coordination de leurs politiques énergétiques ainsi que de produire des études et analyses sur les solutions permettant à ses États membres de disposer d'une énergie fiable, abordable et propre.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Modification durable du climat à l'échelle planétaire. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) ont été considérablement accrues par les activités humaines depuis le XIX^e siècle, ce qui a eu pour conséquence une modification du climat et un réchauffement global de la planète.

CONTROVERSES

Accusations dont peut faire l'objet un émetteur à la suite de la violation des conventions internationales sur l'environnement, le respect des droits humains...

CORPORATE SUSTAINABILITY REPORTING DIRECTIVE (CSR)

Une directive de l'Union européenne qui vise à harmoniser et renforcer les obligations de reporting extra-financier des grandes entreprises européennes.

COP

Une COP (ou conférence des Parties) est une conférence internationale sur le climat qui réunit chaque année les États engagés depuis 1992 par la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

COP15 SUR LA BIODIVERSITÉ

La 15^e conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique s'est tenue à Montréal du 7 au 19 décembre 2022 sous présidence chinoise. Ce cadre mondial a vocation à succéder aux objectifs d'Aichi de la COP10 de 2010, qui n'ont été que très partiellement atteints. Il a abouti à quatre grands objectifs déclinés en 22 cibles concrètes, dont la protection d'au moins 30 % des terres et des océans de la planète d'ici 2030.

COP16 SUR LA BIODIVERSITÉ

La 16^e conférence des Parties s'est tenue en 2024 à Cali, en Colombie. Cette conférence a marqué des avancées importantes en matière de biodiversité, notamment la reconnaissance des peuples autochtones et des personnes d'ascendance africaine comme acteurs clés dans la conservation de la nature.

COP17 SUR LA BIODIVERSITÉ

C'est la 17^e conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB). Elle se tiendra en 2026 à Erevan, en Arménie. Cette conférence internationale réunira les pays signataires de la CDB pour discuter des engagements pris dans le Cadre mondial de la biodiversité et examiner les progrès réalisés.

COP21 SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La 21^e conférence des Parties, ou « COP21 », a eu lieu à Paris en 2015 et a débouché sur l'accord de Paris dont l'objectif est de limiter la hausse de la température globale en dessous des + 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et à horizon 2100.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Formalisé par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement des Nations unies, à l'occasion de la publication du Rapport Brundtland en 1987, le concept de développement durable se définit comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». En d'autres termes, le développement durable repose sur la conciliation du progrès économique et social avec la préservation de l'environnement.

ENGAGEMENT ACTIF

Démarche de sensibilisation et de progrès qui consiste à dialoguer avec une société pour l'amélioration de ses pratiques.

ESG

Désigne les critères Environnementaux (E), Sociaux (S) et de Gouvernance (G) qui constituent les trois piliers d'analyse pris en compte dans l'investissement responsable. Le critère environnemental inclut notamment la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la prévention des pollutions ou encore la gestion des déchets. Le critère social inclut notamment le respect des droits de l'homme et du droit du travail, la santé et sécurité au travail ou encore le dialogue social. Le critère de gouvernance, qui désigne l'organisation du pouvoir au sein de l'entreprise, inclut notamment l'appréciation de l'indépendance du conseil d'administration, le respect des droits des actionnaires minoritaires et la vérification des comptes.

EXPLORING NATURAL CAPITAL OPPORTUNITIES, RISKS AND EXPOSURE (ENCORE)

Un projet de recherche et d'évaluation développé par la *Natural Capital Finance Alliance* (Global Canopy, UNEP FI, UNEP-WCMC).

Il vise à analyser les opportunités, les risques et l'exposition liés au capital naturel pour fournir des évaluations qualitatives permettant de visualiser les liens entre les activités économiques, les dépendances et les impacts.

EXTRA-FINANCIER

Relatif à la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, au-delà de la seule appréciation économique et financière.

GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

Les GES sont des gaz présents dans l'atmosphère terrestre qui absorbent une partie de l'énergie solaire renvoyée dans l'espace par la Terre sous forme de rayons infrarouges et contribuent ainsi au réchauffement de la planète. Parmi les principaux GES, figurent notamment le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O) ou encore la vapeur d'eau (H₂O).

ISR

L'investissement socialement responsable (ISR) consiste à intégrer les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans les placements financiers.

MSA

Le MSA est un indicateur qui exprime l'abondance relative moyenne des espèces originelles par rapport à leur abondance dans des écosystèmes non perturbés. Cet indicateur a été proposé dans le cadre du développement du modèle GLOBIO392, dont l'objectif est de simuler l'impact de différents scénarios de pressions humaines sur la biodiversité. Le MSA est développé par PBL, l'institut environnemental néerlandais qui a développé GLOBIO. Cet indicateur est reconnu par IPBES. En 2010, l'indicateur de biodiversité *Mean Species Abundance* (MSA) était à 68 %. En 2018, le MSA était à 63 % contre une limite planétaire fixée à 72 %.

MSAPPB

MSAppb par milliard d'euros investi ou MSA ppb (*Mean Species Average Part Per Billion* = nombre moyen d'espèces observées dans un milieu donné sur une surface standardisée) par milliard d'euros investi.

MSA.KM²

Unité de mesure du *Global Diversity Score* (GBS), où MSA est l'abondance moyenne des espèces (*Mean Species Abundance*), une métrique exprimée en % caractérisant l'intégrité des écosystèmes. Les valeurs de MSA vont de 0 % à 100 %, 100 % représentant un écosystème intact non perturbé. Attention, dans le *Biodiversity Impact Analytics*, le score agrégé de MSA.km² est donné pour quatre indicateurs qui sont *Aquatic Dynamic*, *Aquatic Static*, *Terrestrial Dynamic* et *Terrestrial Static*. Chaque indicateur représente la surface en km² théorique impacté pour un facteur de 0 % de MSA.

PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

Lancé en 2000, le Pacte mondial est une initiative des Nations unies par le biais de laquelle les entreprises, associations ou organisations non gouvernementales signataires s'engagent volontairement à respecter dix principes relatifs aux droits de l'homme, au droit du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. La mise en œuvre de ces principes doit être attestée chaque année par les adhérents via la publication d'une « Communication sur le Progrès » sur le site Internet du Pacte mondial.

PARTIES PRENANTES

Les parties prenantes peuvent être définies comme tout individu ou groupe pouvant affecter les activités d'une entreprise ou être impacté par elle. Les entreprises socialement responsables doivent être transparentes envers leurs parties prenantes et prendre en compte leurs intérêts.

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES (RSE)

La Responsabilité sociétale des entreprises est l'application des principes de développement durable à l'entreprise. La RSE regroupe ainsi l'ensemble des pratiques mises en place par les entreprises pour intégrer les enjeux sociaux, environnementaux, de gouvernance et économiques dans leurs activités.

SCIENCE-BASED TARGETS NETWORK (SBTN)

Un groupe de travail international privé, créé en 2021 par le Conseil de stabilité financière, et composé d'acteurs du monde de la banque et de la finance, pour développer un cadre pour la communication des risques et des opportunités financières liées à la nature, à la biodiversité et à la crise des écosystèmes. Il propose un guide avec principalement des lignes directrices et des données sur le niveau d'ambition des différentes entreprises en ce qui concerne leur impact sur la nature.

Outre sa mission de fixation d'objectifs, SBTN fournit sa propre « materiality map » fortement inspirée des travaux d'ENCORE avec des ajustements pour l'amener au niveau de l'ensemble de la chaîne de valeur.

NOTRE ÉQUIPE



Victoria RICHARD WEILL,
CESGA

Gérante actions globales & thématiques
Co-gérante du portefeuille Ofi Invest Biodiversity Global Equity
16 ans d'expérience

Victoria a rejoint Abeille Asset Management en 2021. Elle est aujourd'hui Gérante actions globales & thématiques au sein d'Ofi Invest Asset Management. Avant de rejoindre Ofi Invest Asset Management, Victoria était gérante actions ISR chez BNP Paribas Asset Management où elle cogérait des portefeuilles ISR Best In Class Euro/Europe et un fonds à thématique sociale depuis la création de ce dernier en 2011. Elle était également Analyste financier sur les secteurs de la santé et de la consommation courante. Victoria est titulaire d'un Master 2 en Finance de l'Université Paris-V, d'un Master 1 en Finance de l'INSEEC Bordeaux et du CESGA (Certified ESG Analyst).



Frédéric TASSIN, SFAF

Responsable de la gestion actions globales & thématiques
Co-gérant du portefeuille Ofi Invest Biodiversity Global Equity
29 ans d'expérience

Frédéric a rejoint Abeille Asset Management en 2001 en tant qu'Analyste financier spécialisé sur les secteurs banque, assurance, services et immobiliers, puis en tant que Responsable de l'équipe de gestion actions. Il est aujourd'hui Directeur de la gestion actions globales et thématiques au sein d'Ofi Invest Asset Management. Frédéric a débuté sa carrière comme Assistant de gestion chez CRI Inter expansion, où il est devenu Gérant actions deux ans plus tard. Frédéric est titulaire d'un DESS de Finance de l'Université de Rennes 1 et d'un diplôme de la SFAF.



Léa BOZZI

Analyste ESG
Responsable engagement
7 ans d'expérience

Léa a intégré Ofi Invest Asset Management en 2022 en tant que coordinatrice des engagements. Dans ce rôle, elle représente la société à de nombreuses initiatives de place telles que les PRI, le FIR ou le FAIRR; elle est également responsable des engagements collectifs auxquels Ofi Invest participe. Avant sa prise de fonction, elle était Analyste ESG à la Banque Postale AM où elle était responsable de l'engagement sur les sujets sociaux spécifiquement. Léa est titulaire d'un Master en droit de l'université de Lund en Suède.



Anastasiia KASHTANOVA

Analyste quantitatif ISR
Modélisation quantitative ESG
5 ans d'expérience

Anastasiia travaille dans la Recherche en Finance Responsable et couvre les sujets sur la modélisation des données en lien avec la biodiversité. Elle a commencé sa carrière chez Ofi Invest Asset Management en stage à l'équipe Recherche et Ingénierie Financière et puis rejoint l'équipe ESG comme Analyste quantitatif ISR. Anastasiia est titulaire de Master 2 en Économie et Ingénierie Financière de l'Université Paris Dauphine-PSL.



Lionel HEURTIN

Analyste ESG
Recherche en Finance Durable
27 ans d'expérience

Lionel a été Comptable, puis Contrôleur de gestion chez Essilor de 1997 à 1999. Il a ensuite été gérant actions de 2000 à 2006 chez SSGA et chez OFI Asset Management jusqu'à fin 2019. Depuis fin 2019, il est Analyste Investissement Socialement Responsable (ISR) chez Ofi Invest Asset Management. Ses fonctions sont de voter en AG, de suivre les controverses, réaliser des analyses ISR et de faire de l'engagement avec les sociétés. Il suit en particulier les sociétés des secteurs immobilier, de la chimie, des services aux collectivités et la construction-BTP sur les critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance). Il a depuis 2021 le poste de référent préservation de la biodiversité chez Ofi Invest Asset Management. Il est par ailleurs administrateur de la Société nationale de protection de la nature (SNPN) depuis avril 2022 et son trésorier depuis octobre 2023.



Pauline ALBINET

Spécialiste produits actions & convertibles
14 ans d'expérience

Avant de rejoindre Ofi Invest Asset Management, Pauline était Gérante actions sous mandat, puis Gérante actions OPC chez Covéa Finance où elle cogérait des fonds ISR à thématiques sociales et environnementales. Elle y couvrait les secteurs des services aux collectivités et bancaires. Pauline est diplômée de l'École de Commerce Européenne de Bordeaux, Groupe INSEEC et titulaire d'un Master 2 Banque - Finance de l'Université Panthéon Assas.

Information importante

Ce document d'information est établi par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 - n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 22, rue Vernier 75017 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 384 940 342.

Ce document d'information contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Les analyses présentées reposent sur des hypothèses et des anticipations d'Ofi Invest Asset Management, faites au moment de la rédaction de ce document qui peuvent être totalement ou partiellement non réalisées sur les marchés. Elles ne constituent pas un engagement de rentabilité et sont susceptibles d'être modifiées.

Avant tout investissement dans le portefeuille présenté dans ce document d'information, il est fortement conseillé à tout investisseur, de procéder, sans se fonder exclusivement sur les informations fournies dans ce document, à l'analyse de l'ensemble des caractéristiques du produit présenté, de sa situation personnelle ainsi qu'à l'analyse des avantages et des risques afin de déterminer le montant qu'il est raisonnable d'investir. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Ce document d'information ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. GLOBAL FUND - OFI INVEST BIODIVERSITY GLOBAL EQUITY est un portefeuille de la SICAV de droit luxembourgeois GLOBAL FUND d'Ofi Invest Lux (10-12, boulevard Roosevelt - L-2450 Luxembourg - Luxembourg). Ofi Invest Asset Management est gestionnaire par délégation.

Le Document d'Informations Clés (DIC) - rédigé en français - et le prospectus - en anglais - sont proposés aux souscripteurs préalablement à la souscription et remis à la souscription; ces éléments, ainsi que les derniers états financiers disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Ofi Invest Asset Management. Ils sont également disponibles sur www.ofi-invest-am.com et www.ofi-invest-lux.com.

Le portefeuille présenté dans ce document d'information peut ne pas être enregistré dans toutes les juridictions. Le portefeuille peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Ofi Invest Lux peut décider de mettre fin aux dispositions relatives à la commercialisation du portefeuille, conformément à la directive 2014/91/UE du Parlement européen et du Conseil. Les informations concernant le droit des investisseurs ainsi que les mécanismes de recours collectif aux niveaux national et de l'UE en cas de litige sont disponibles ici : <https://ofi-invest-lux.com/policies-and-documents>. Le lien est disponible uniquement en langue anglaise.



Ofi invest
Asset Management

OFI INVEST ASSET MANAGEMENT

22 rue Vernier, 75017 Paris

Tél. : + 33 1 40 68 17 17 • Fax : + 33 1 40 68 17 18

www.ofi-invest-am.com

